

5



\* 0 0 0 3 8 5 4 \*

---

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *La Tour de Traz*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le *16 octobre* 19*22*

Pour le Département :

*P* Le Chef du service de justice,

*Le Ballif Jy*





## Registre des mariages A.

N° 1

De Szilassy de Szilas et Pilis  
et  
Scull née Lang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Szilassy de Szilas et Pilis Baron Jules-Hope-Joseph  
divorcé de Louise Becker  
ancien Ministre plénipotentiaire  
originaire de Budapest (Hongrie),  
domicilié à Sabour de Teily,  
né à Pöcs (Hongrie) le vingt et un août  
mil huit cent septante.

fils de Jules de Szilassy de Szilas et Pilis,  
et de Laura-Elisa Correvon,

2. Scull née Lang Sophie-Mathilde-Gertrude  
Veuve en secondes noces de Maximilian Scull dès le 17 sep-  
tembre 1919. - sans profession,  
originaire de Boston, Massachusetts, U. S. A.  
domiciliée à Sabour de Teily,  
née à Riga le vingt-trois Mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Gustave Lang, décédé  
et de Julie Bok.

Témoins: } 1. M. Charles Grand d'Hauteville à Vevey.  
} 2. M<sup>me</sup> Laura de Szilassy à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Budapest le 1<sup>er</sup> et Sabour de  
Teily le 22 Décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le dix Février mil neuf cent  
vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de divorce du fiancé  
Acte de décès 2<sup>e</sup> mari de la fiancée  
Promesses de mariage  
Aut<sup>e</sup> du Dépt de Tr<sup>s</sup>  
Actes de publications  
Certif de capacité matrimo-  
niale du fiancé

Communiqué à la Chancellerie

## Les époux :

Jules de Szilassy  
Gertrude de Szilassy née Lang

## Les témoins :

L. E. de Szilassy  
Charles Grand d'Hauteville

L'officier de l'état civil :

L. Hane

Le présent registre des  
mariages A commencé le dix  
Février mil neuf cent vingt-trois  
porte le N° V et fait suite au  
N° IV clôturé le 31 Décembre  
1922.

L'officier de l'état civil  
L. Hane

N° 2

Gétaz

et

Genand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz Jules-Vincent, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Sabour de Peily et Château d'Oex, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Burier vière Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
 né à Sabour de Peily \_\_\_\_\_ le trente Décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze, \_\_\_\_\_

fils de Samuel Gétaz, \_\_\_\_\_  
 et de Elise-Sophie Rittener-Ruff } décidés \_\_\_\_\_

2. Genand Yda-Marie, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Vevey et Pausigny, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_  
 née à Romainmôtier \_\_\_\_\_ le dix Février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, \_\_\_\_\_

fille de Emile-Louis-Alexis Genand, \_\_\_\_\_  
 et de Alice-Marie-Louise Mauerhofer, \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Emile Genand, employé communal à Vevey \_\_\_\_\_  
 { 2. M. Auguste Honod, agriculteur à Sabour de Peily \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 3, Château d'Oex et Pausigny le 5 et Vevey le 6 Février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-deux Février mil neuf cent vingt-trois, \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Actes de publications \_\_\_\_\_

Les époux :

Jules Gétaz \_\_\_\_\_  
 Yda Gétaz - née Genand, \_\_\_\_\_

Les témoins :

Emile \_\_\_\_\_  
 Honod \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Stanz \_\_\_\_\_

Communiqué aux E.C. de Château d'Oex,  
 Vevey et Pausigny.

## Registre des mariages A.

N° 3

Eschudy

et

Wullschleger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschudy Gustave-Adolphe,

célibataire,

négoiant,

originaire de Sissach (Baile Campagne),

domicilié à Sissach,

né à Sissach le quatre Février

mil-huitcent nonante-sept

fils de Johann-Georges Eschudy, décédé

et de Rosina Gisin,

2. Wullschleger Marguerite,

célibataire,

sans profession,

originaire de Tordemwald (Argovie),

domiciliée à Sabour de Peily,

née à Vevey le dix-huit Avril

mil-neuf cent quatre,

fille de Otto Wullschleger,

et de Marie-Marguerite Glapey.

Témoins: { 1. M. Otto Wullschleger, négociant à Sabour de Peily  
2. M. Alfred Mamin, comptable au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sissach le 7, Sabour de Peily le 9 et Tordemwald le 10 Avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le trente Avril mil-neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage état civil de Sissach (Certificat de publications).

## Les époux :

G. Eschudy  
Marg. Eschudy née Wullschleger.

## Les témoins :

Mamin  
Mamin.

L'officier de l'état civil :

Stane

No H

Saugy

et

Chaubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy Robert-Louis-Gustave, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Rougemont, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
 né à St-Légier \_\_\_\_\_ le vingt Juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

filz de Gustave-Charles-Louis Saugy, \_\_\_\_\_  
 et de Elisa Burchod, décédée \_\_\_\_\_

2. Chaubert Blanche, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Longny, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Chesres, \_\_\_\_\_  
 née à Chesres \_\_\_\_\_ le vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-seize.

fille de Louis Chaubert, \_\_\_\_\_  
 et de Lina Tolet, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M. Samuel Vincent, Inspecteur de Police à Sabour de Peily  
 2. M. Henri Bossy, agriculteur au dit lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 28, Rougemont le 29, Longny le 31 Mars et Chesres le 3 Avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le premier Mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications. \_\_\_\_\_

Les époux :

Saugy Robert.  
 Blanche Saugy née Chaubert

Les témoins :

Vincent  
 Henry Bossy

L'officier de l'état civil :

Stall

Communiqué aux E.C. de Rougemont, Corsier et St-Saphorin.

## Registre des mariages A.

N° 5

Walter

et

Gygli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walter Robert

veuf de Marie-Louise Knauber née Maurer dès le 19 janvier 1924  
typographe,

originaire de Siblingen (Schaffhouse),

domicilié à Sabou de Seily,

né à Siblingen le dix-huit juillet

mil huit cent soixante-six

fils de Georges Walter,

et de Rachel Wackerlin } décidés

2. Gygli née Seelhofer Anna,

veuve de Jean Gygli dès le 10 Mai 1911,

ménagère,

originaire de Utzenstorf (Berne),

domiciliée à rière St Sigier-la-Cheraz,

née à Munsingen le treize Mars

mil huit cent soixante-quatre

fille de Johannes Seelhofer,

et de Anna-Maria Bartholome } décidés

Témoins: } 1. M<sup>me</sup> Berthe Gygli domiciliée à St Sigier2. M<sup>l</sup> Gustave Chollet chauffeur domicilié à TeveyLes publications ont eu lieu à Sabou de Seily le 4, St Sigier et  
Utzenstorf le 5 et Siblingen le 6 avril 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Seily, le dix-neuf Mai mil neuf  
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de mariages des fiancés

Actes de décès de leurs conjoints

Promesse de mariage

Actes de publications

Les époux :

A. Walter

Anna Walter née Seelhofer

Les témoins :

Berthe Gygli

Gustave Chollet.

L'officier de l'état civil :

Stare

Communiqué aux B.C. de Siblingen,  
Utzenstorf et St Sigier



N° 6

Gavin  
et  
Galmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin César-Emile, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Brenles et Moudon, \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Courrier \_\_\_\_\_ le dix-huit Avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_

fils de Emile Gavin, décédé \_\_\_\_\_  
et de Louise-Henriette-Pauline Dubuis, \_\_\_\_\_

2. Galmann Ida, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Kappel a B (Lurich), \_\_\_\_\_  
domiciliée à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
née à Meettmenstetten \_\_\_\_\_ le vingt-huit Novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux, \_\_\_\_\_

fille de Heinrich Galmann, \_\_\_\_\_  
et de Bertha Schneebeli, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. Louis Frossard, employé à Sabour de Teily  
} 2. M. Aloïs Gavin, agriculteur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 4, Brenles Moudon et Kappel a Albis le 5 Mai 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-cinq Mai mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de publications. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux E.C. de Lucens,  
Moudon et Kappel

Les époux :

Emile Gavin  
Ida Gavin née Galmann.

Les témoins :

Louis Frossard  
Aloïs Gavin

L'officier de l'état civil :

Stare

## Registre des mariages A.

N° 7

Golar

et

Brefzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golar Octave - Henri

célibataire,

employé de commerce,

originaire de L'Abbaye,

domicilié à Sabour de Peily,

né à Romanel sur Morges le vingt-deux Janvier

mil neuf cent

fils de Jules-Marc Golar, décédé

et de Césarine-Suzanne Brunner,

2. Brefzer Lulianne,

célibataire,

sans profession,

originaire de Raich, o. H. Schopfheim, Baden,

domiciliée à Tevey,

née à Oberwinterthur le vingt-six Février

mil neuf cent deux.

fille de Wilhelm Brefzer,

et de Elisabeth-Lulianne Guehr, décédée

Témoins: } 1. H. Marcel Richon, typographe à Sabour de Peily  
2. H. Emile Ménetrey, empl. de bureau à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 25, L'Abbaye le 26, Raich le 27 et Tevey le 28 Avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-trois Juin mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte d'origine de la fiancée

Permis de domicile

Promesse de mariage

Aut. du Conseil d'Etat.

Actes de publications

Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée.

Communiqué aux E.C. de l'Abbaye,

Tevey et à la Chancellerie d'Etat

## Les époux :

O. Golar  
Lulianne Golar née Brefzer

## Les témoins :

M. Richon

Ménetrey

L'officier de l'état civil :

L. Stane

N° 8

Grogny

et

Francey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grogny Maurice-Elie,   
 célibataire,   
 agriculteur,   
 originaire de Poliez-Pittet,   
 domicilié à Sabour de Seily,   
 né à Sabour de Seily le premier Mars   
 mil neuf cent un,

fils de Elie-Maurice Grogny,   
 et de Marguerite Cherpillod,

2. Francey Sophie-Louise,   
 célibataire,   
 domestique,   
 originaire de Châtelard,   
 domiciliée à Ecublens,   
 née à Clarens (Châtelard) le huit Décembre   
 mil neuf cent cinq

fille de Jules-Auguste Francey,   
 et de Bertha-Julie Pittier,

Témoins: 1. M. Emile Grogny agriculteur à Sabour de Seily   
 2. M. Henri Goy agent de Police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sabour de Seily le 5, Châtelard-Montreux le 6 et Ecublens et Poliez-Pittet le 7 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Seily, le vingt et un Juillet mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées:   
 Actes de naissance des fiancés   
 Promesse de mariage   
 Aut<sup>m</sup> du Sépt<sup>t</sup> de S<sup>r</sup> P et du tuteur de la fiancée.   
 Actes de publications.

Les époux:   
 Maurice Grogny.   
 Sophie Grogny née Francey.

Les témoins:   
 Emile Grogny   
 H<sup>e</sup> Goy

L'officier de l'état civil:   
 Stane

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 9 Juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 26 Septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a désigné la femme comme épouse coupable et a fixé à 2 ans dès le 26 Septembre 1924 le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier

Inscrit le 17 Octobre 1924.   
 L'Officier d'état civil   
 L'Avare

Comm. aux Sépt de S. P.

## Registre des mariages A.

N° 9

Wick

et

Adler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wick Albert

célibataire,

employé de bureau,

originaire de Wüppenau (Burgovie) et Lüzwil (St. Gall),

domicilié à Sabour de Peily,

né à Forieng le vingt-sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jakob Wick,

et de Elisabeth Wyss,

2. Adler Hilda (Hildegard),

célibataire,

sans profession,

originaire de Constance (Bade),

domiciliée à St. Gall,

née à Munich le vingt et un Mars

mil neuf cent un.

fille de Auguste Adler

et de Rosa Griesbeck, décédée.

Témoins :

1. M. Ernst König comptable, domicilié à Vevey

2. M. Arnold Keller

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 27, St. Gall le 28 et Wüppenau et Lüzwil le 29 juin 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-huit Juillet mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Permis de domicile

Acte d'origine de la fiancée

Déclaration de célibat

Promesses de mariage

Aut. du Dépt de F. &amp; P.

Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée

Actes de publications

Communiqué aux C.C. de Wüppenau, Lüzwil, St. Gall, et à la Chancellerie d'état.

Les époux :

Alb. Wick.

Hilda Wick née Adler

Les témoins :

E. König

A. Keller

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 2 Mars 1953 déclaré définitif et exécutoire le 7 Avril 1953, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à un an dès le 7 avril 1953 le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit le 18 avril 1953

L'off. d'état civil

L. Favre

Comm. au  
Dépt. de F. & P.

N° 10

Grangier

et

Ryf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grangier Jules-Gustave, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Sabour de Seily, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Berne, \_\_\_\_\_  
 né à Vevey \_\_\_\_\_ le sept Juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_  
 fils de Henri-Louis-Alexandre Grangier, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Emma Gétay, \_\_\_\_\_

2. Ryf Bertha, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Rumisberg (Berne), \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Berne, \_\_\_\_\_  
 née au Locle \_\_\_\_\_ le trois Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize. \_\_\_\_\_  
 fille de Rodolphe Ryf, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Elise-Bertha Lollberger, \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Gustave Louis Gétay, résorçant, domicilié à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. M. Jean Futer, employé de banque, Berne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne le 22, Sabour de Seily et Oberbipp le 23 Mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Seily, le trente Juillet mil neuf cent vingt-trois \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publications  
 (Aut. de célébrer le mariage  
 E.C. de Berne). \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à E.C. de Berne et Oberbipp.

Les époux :

Jules Grangier  
 Bertha Grangier Ryf

Les témoins :

Gustave Gétay  
 Jean Futer

L'officier de l'état civil :

Li Stave

## Registre des mariages A.

N° 11

Stringa

et

Carron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stringa Henri,  
 Veuf de Marie-Louise Imhof dès le 10 Avril 1913  
 menuisier,  
 originaire de Muralto (Bessin),  
 domicilié à La Bour de Veigy,  
 né à Muralto le premier Août  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre  
 fils de Joseph Stringa, décédé  
 et de Rose Kessi.

2. Carron Marie-Amélie-Virginie  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Bagnes (Valais),  
 domiciliée à Bagnes (Versières),  
 née à Bagnes (Versières) le vingt-quatre Avril  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq  
 fille de Emmanuel Carron, décédé  
 et de Rosette Gard.

Témoins : 1. M. Camille Bouclain, charpentier à Vevey  
 2. M. S. Vincent, Inspecteur de Police à La Bour de Veigy

Les publications ont eu lieu à La Bour de Veigy le 4, Bagnes le 6  
 et Muralto le 10 Août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Bour de Veigy, le vingt-deux Août mil  
 neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
 Acte de naissance de la fiancée  
 La 1<sup>re</sup> femme de l'époux est décé-  
 dée à La Bour de Veigy.

Communiqué à E. C. de Muralto  
 et Bagnes.

Les époux :

Henri Stringa  
 Amélie Stringa née Carron

Les témoins :

C. Bouclainville  
 Vincent

L'officier de l'état civil :

A. A. A.

N° 12

Golaz

et

Schlesinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Henri, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 médecin, \_\_\_\_\_  
 originaire de l'Abbaye, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
 né à S<sup>te</sup> Croix \_\_\_\_\_ le onze Mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_  
 fils de Henri-Lucien Golaz, \_\_\_\_\_  
 et de Rosine-Sina-Lenny-Marie Senzer, \_\_\_\_\_

2. Schlesinger Hélène-Marguerite, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Glatz (Silésie) Allemagne, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Tevey, \_\_\_\_\_  
 née à Tevey \_\_\_\_\_ le dix Juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

fille de Emile Schlesinger, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Julia Forell, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. H. Henri Golaz, pharmacien à Sabour de Peily  
 } 2. P. Philippe Niolas, mécanicien au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 15, l'Abbaye le 16, Tevey le 17 et Glatz le 21 Août 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le quatorze Septembre mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte d'origine de la fiancée  
 Son permis de domicile  
 Acte de décès de son père  
 Promesse de mariage  
 Aut<sup>re</sup> du G<sup>énéral</sup> de Fr P.  
 Actes de publications  
 Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée  
 Communiqué aux C.C. de l'Abbaye  
 Tevey et à la Chancellerie d'Etat

## Les époux :

Henri Golaz  
 Hélène Golaz née Schlesinger

## Les témoins :

H. Golaz  
 P. Niolas.

L'officier de l'état civil :

L. Fane

N° 13

Yodoz

et

Amstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yodoz François-Gamaliel,

célibataire,

menuisier,

originaire de Sabour de Peily,

domicilié à Sabour de Peily,

né à Sabour de Peily le huit février

mil huitcent quatre-vingt-neuf

fils de François-Gamaliel Yodoz, décédé

et de Emma-Marie Fiaux,

2. Amstein Marie-Suisse,

célibataire,

sans profession,

originaire de Wyla (Zurich),

domiciliée à Sabour de Peily,

née à Sabour de Peily le quatorze septembre

mil neufcent un,

fille de Charles-David Amstein,

et de Marie-Senny Burchod,

Témoins: 1. M. Samuel Vincent, inspecteur de police à Sabour de Peily

2. M. Henri Goy, agent de police au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 23 et Wyla le 24 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-deux septembre  
mil neufcent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage.

Actes de publications.

Les époux :

François Yodoz.

Marie Yodoz née Amstein

Les témoins :

Vincent

Goy

L'officier de l'état civil :

L'heure

Communiqué à E.C. de Wyla.



N° 14

Roulet  
et  
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Hector Louis, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Missy \_\_\_\_\_  
 domicilié à Labour de Feily, \_\_\_\_\_  
 né à Feily \_\_\_\_\_ le deux Avril \_\_\_\_\_

mil-neuf cent

fils de Auguste Roulet, \_\_\_\_\_  
 et de Marie Cornamusaz } décidés \_\_\_\_\_

2. Durussel Alice, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Sarsel, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Labour de Feily, \_\_\_\_\_  
 née à Sarsel \_\_\_\_\_ le vingt et un juillet \_\_\_\_\_

mil-neuf cent deux

fille de Jules Durussel, décidé \_\_\_\_\_  
 et de Elise Carvin, \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Jean Cornaz menuisier à Labour de Feily \_\_\_\_\_  
 2. M. Auguste Chervet, agriculteur au dit lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Labour de Feily le 24, Missy  
 et Sarsel le 26 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Feily, le huit Octobre mil neuf  
 cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :

Hector Roulet  
 Alice Roulet née Durussel

Les témoins :

Jean Cornaz  
 Auguste Chervet

L'officier de l'état civil :

Stare

Communiqué aux b.c. de Grandcour  
 et Granges.

N° 15

Ducimetière alias Monod  
et  
Wohrman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducimetière alias Monod Auguste - Alfred  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de St Saphorin sur Morges et Corsier,  
domicilié à Béranzenges nière Sabou de Peily,  
né à Sabou de Peily le cinq Décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Alfred Ducimetière alias Monod, décédée  
et de Louise - Emilie Peres,

2. Wohrman Anna,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Chardonney,  
domiciliée à Paully nière Puidoux,  
née à Paully le premier Juillet  
mil neuf cent deux,

fille de Frédéric Wohrman,  
et de Madelaine Balsiger,

Témoins : 1. M. Alfred Mamin, comptable à Sabou de Peily  
2. M. Auguste Henry, propriétaire au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Peily le 13, St Saphorin sur Morges et Chardonney le 15 et Corsier et Puidoux le 16 Novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Peily le treize Décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Monod  
Anna Monod née Wohrman.

Les témoins :

Mamin  
Henry

L'officier de l'état civil :

Stare

Vu, le 17 Décembre 1923  
Le Doyen  
M. Mame

Communiqué aux Ec de Colombier, Corsier, Villars et Yens et St Saphorin (Lavaux).

N° 16

Quaders

et

Liaudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quaders Albert-Arnold, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 ferblantier-couvreur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Blonay, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
 né à Tevey \_\_\_\_\_ le seize Septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Arnold Quaders \_\_\_\_\_  
 et de Marie-Mélanie Davaud, \_\_\_\_\_

2. Liaudat Marie-Geneviève, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtel St Denis, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Tevey, \_\_\_\_\_  
 née à Semales \_\_\_\_\_ le vingt-quatre Juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent quatre, \_\_\_\_\_

fille de Alphonse-Sidore Liaudat, \_\_\_\_\_  
 et de Annette-Lucie Droux, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. Rodolphe Liaudat, tanneur à Tevey \_\_\_\_\_  
 } 2. Henri Deriaz, ferblantier-couvreur à Blonay. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily et Châtel St Denis le 13 et Blonay et Tevey le 14 Novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-deux Décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage avec  
 aut<sup>rs</sup> des parents de la fiancée  
 Actes de publications. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué aux E. C. de St-Légier,  
 Châtel St Denis et Tevey.

Les époux :

Albert Quaders,  
 Geneviève Quaders,  
 née Liaudat.

Les témoins :

Rodolphe  
 H. Deriaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

L'inscription numéro seize ci-dessus est la dernière de l'année mil neuf cent-vingt-trois.

L'officier de l'état civil  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 1

Grognez  
et  
Fonjallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognez Emile, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 vigneron, \_\_\_\_\_  
 originaire de Poliez-Pittet, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Seily, \_\_\_\_\_  
 né à Sabour de Seily \_\_\_\_\_ le neuf Août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huitcent nonante-huit \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Elie-Maurice Grognez, \_\_\_\_\_  
 et de Marguerite Cherpillod, \_\_\_\_\_

2. Fonjallaz Marthe-Marie, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Entry et Epesses, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Glarens (Châtelard), \_\_\_\_\_  
 née à Corsier, \_\_\_\_\_ le premier Octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent un, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Jules Fonjallaz, \_\_\_\_\_  
 et de Cécile Morel, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M<sup>lle</sup> Maurice Grognez vigneron à Sabour de Seily  
 2. M<sup>l</sup> Vincent, Inspecteur de Police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sabour de Seily et au Châtelard  
 le 31 Décembre 1923, Poliez Pittet le 1<sup>er</sup> et Entry et  
 Epesses le 3 Janvier 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Seily, le dix-neuf Janvier mil  
 neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
 fiancés. \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué aux E. C. de Bottens  
 Entry, Cully et Montreux

Les époux :

Emile Grognez  
 Marthe Grognez née Fonjallaz

Les témoins :

Maurice Grognez

Vincent

L'officier de l'état civil :

Lafore

N° 2.

Scheidegger  
et  
Stoudmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger Paul, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
employé de commerce, \_\_\_\_\_  
originaire de Sumiswald (Berne), \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Montpellier (France) le vingt-trois Mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_

fils de Emile-Adolphe Scheidegger, \_\_\_\_\_  
et de Marie-Adèle Richard, \_\_\_\_\_

2. Stoudmann Alice, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Bussy sur Morges, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
née à Sabour de Teily le quatorze Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Victor Stoudmann, \_\_\_\_\_  
et de Julie-Emilie Maridor } décédés \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. H. Com Scheidegger, Sous Directeur de Banque à Teney  
2. G. Charles Stoudmann, jardinier à Sabour de Teily

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 26, Sumiswald  
le 27 et Bussy sur Morges le 28 Décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt et un Janvier mil  
neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de publications. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué aux E.C. de Sumiswald  
et de Villars et Yens.

Les époux :

Scheidegger  
Alice Scheidegger née Stoudmann

Les témoins :

Richard  
Stoudmann

L'officier de l'état civil :

Stavel

## Registre des mariages A.

N° 3

Crida

et

Candolji

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crida Pierre - Jacques

veuf de Louisa-Marguerite Spring des le 17 Juin 1921.

gypcier-peintre.

originaire de Envy (Tand),

domicilié à Labour de Teily,

né à Tevey, le neuf Avril

mil huit cent quatre-vingt-sept,

fils de Joseph Crida,

et de Jeanne Scanzio,

2. Candolji Maria-Tincenzina,

célibataire,

brodeuse,

originaire de Comologno (Bessin),

domiciliée à Comologno,

née à Comologno le dix-neuf Mai

mil huit cent nonante-quatre.

fille de Desiderio Candolji,

et de Rita Bezzola,

Témoins: { 1. M. Joseph Schyr, jardinier à Labour de Teily  
2. M. Joseph Curino, " " " " }Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 14, Envy le 16  
et Comologno le 17 Février 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Teily, le premier Mars mil neuf  
cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

Livret de famille du 1<sup>er</sup> ma-  
riage de l'époux et acte de  
décès de sa 1<sup>re</sup> femme.

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Actes de publications.

Communiqué aux B.C. de Romain-  
motier et Comologno.

## Les époux :

Pierre Crida

Maria Crida nata Candolji

## Les témoins :

Joseph Schyr

J. Curino

L'officier de l'état civil :

A. Stare

N° 4

Wexler

et

Luthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wexler Joseph - Xavier, \_\_\_\_\_  
 veuf de Maria - Eliza Honenlopp dès le 6 Octobre 1921. \_\_\_\_\_  
 jardinier. \_\_\_\_\_  
 originaire de Quebwiller (Haut Rhin), France, \_\_\_\_\_  
 domicilié à La Cour de Teily, \_\_\_\_\_  
 né à Quebwiller \_\_\_\_\_ le vingt-quatre Mars  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

fils de Joseph - Xavier Wexler, \_\_\_\_\_  
 et de Anna Straub, \_\_\_\_\_

2. Luthi Emma, \_\_\_\_\_  
 veuve de Gottlieb - Ernest Luthi dès le 3 Novembre 1922  
 cuisinière. \_\_\_\_\_  
 originaire de Rothenbach (Berne), \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Tevey, \_\_\_\_\_  
 née à Heimberg \_\_\_\_\_ le seize Juillet  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize, \_\_\_\_\_

fille de Friederich Blaser, \_\_\_\_\_  
 et de Madeleine Messerli, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M. Joseph Schyrer, jardinier à La Cour de Teily  
 2. M. Walter Roethli agent d'assurance à Tevey.

Les publications ont eu lieu à La Cour de Teily le 11, Rothenbach  
 le 12, Tevey et Quebwiller le 13 Décembre 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Cour de Teily, le six Mars mil neuf cent  
 vingt-quatre, \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de 1<sup>er</sup> mariage des fiancés  
 Actes de décès de leurs conjoints  
 Acte d'origine du fiancé  
 Permis de domicile des fiancés  
 Aut<sup>re</sup> du Dept. de S. P. \_\_\_\_\_  
 Actes de publications \_\_\_\_\_  
 Certificat d'option de nationalité  
 Certificat de capacité matrimo-  
 niale du fiancé. \_\_\_\_\_  
 Communiqué aux E. C. de Rothenbach,  
 Tevey et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Xavier Wexler,  
 Emma Wollera  
 Blaser

Les témoins :

Joseph Schyrer  
 H. Roethli

L'officier de l'état civil :

Stare

N° 5

Guignard

et

Bissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Hector - Elie, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

horloger, \_\_\_\_\_

originaire de S' Abbaye, \_\_\_\_\_

domicilié à Nyon, \_\_\_\_\_

né à Chez Grosjean (S' Abbaye) le quatorze huit \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Alfred - E'opold Guignard, \_\_\_\_\_

et de Marie - Adine Rochat, \_\_\_\_\_

2. Bissot Berthe - Marie, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

sans profession, \_\_\_\_\_

originaire de Fesches - le - Châtel (Doubs) France, \_\_\_\_\_

domiciliée aux Eaux - Vives (Genève), \_\_\_\_\_

née à Fesches - le - Châtel \_\_\_\_\_ le vingt - huit Janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_

fille de Paul - David Bissot, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie - Louise Tiennet, \_\_\_\_\_

Témoins : 1. M: Paul Jammonod, évangéliste à Genève \_\_\_\_\_

2. M<sup>lle</sup> Marguerite Lorget, à Genève \_\_\_\_\_

M: Alfred Guignard, évangéliste à Labour de Veil \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon le 23, à l'Abbaye et aux Eaux Vives le 25 Février 1924. La publication à Fesches le Châtel n'a pas été nécessaire, la fiancée étant domiciliée depuis plus de six mois hors de France.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Veil, le vingt - deux Mars mil neuf cent vingt - quatre.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage (état civil de Nyon). \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux S.C. de l'Abbaye, Nyon et des Eaux Vives.

Les époux :

H Guignard \_\_\_\_\_  
Berthe Guignard nee Bissot \_\_\_\_\_

Les témoins :

Paul Jammonod \_\_\_\_\_

Marguerite Lorget \_\_\_\_\_

Alfred Guignard \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Stane \_\_\_\_\_



N° 6

Aquet

et

Cérésolo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aquet Henri, célibataire, médecin-dentiste, originaire de Lutry, domicilié à Labour de Peily, né à Saint Sulpice (Vevy) le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize,

fils de Henri-Paul Aquet, et de Louise-Marie Rieder,

2. Cérésolo Susanne-Mary-Silette-Amélie, célibataire, sans profession, originaire de Vevy, domiciliée à Labour de Peily, née à Yverne le quatre Mai mil neuf cent deux,

filles de Louis-Paul-Gustave Cérésolo, décédé et de Blanche-Marguerite Vey,

Témoins: 1. Alfred Raymond, marbrier à Vevy 2. Edouard Fitting, dentiste à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 21, Lutry et Vevy le 22 Mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le vingt-trois Avril mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, Promesse de mariage, Actes de publications.

Les époux :

H. Aquet, Suzanne Aquet née Cérésolo.

Les témoins :

Alfred Raymond, Edouard Fitting.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux b.c. de Lutry et Vevy.

## Registre des mariages A.

N° 7  
Kunz  
et  
Logoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz Arthur - Ferdinand,  
veuf de Anélie-Lulie Rochat dès le 3 Septembre 1923  
ingénieur-mécanicien,  
originaire de Messen (Soleure),  
domicilié à Sabour de Seily,  
né à Burgdorf le quatre Septembre  
mil huit cent septante-sept,

fils de Etienne Kunz  
et de Marguerite Scheidegger } décidés

2. Logoz Elise-Esther,  
célibataire,  
employée de bureau,  
originaire de Goumoens-la Ville,  
domiciliée à Lausanne,  
née à Bisley-Magnoux le vingt-sept Août  
mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Louis Logoz,  
et de Ida Martin

Témoins: { 1. M. Louis Logoz, instituteur à Lausanne  
2. M. Jean Weber, employé de bureau à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Seily le 22, Messen  
et Lausanne le 23 et Goumoens-la Ville le 24 Avril  
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Seily, le vingt-deux Mai mil  
neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

Acte de premier mariage  
de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

## Les époux :

Arthur Kunz  
Elise Kunz née Logoz

## Les témoins :

L. Logoz  
Jean Weber

L'officier de l'état civil :

L. Laro

Communiqué aux E.C. de Messen,  
Schallens et Lausanne.

No 8

Rosat

et

Franel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosat Charles-Ami,   
 Veuf de Alice-Glorinda née Guye dès le 4 Juin 1921.   
 ingénieur-chimiste,   
 originaire de Château d'Oex et du Locle,   
 domicilié à Bes,   
 né au Locle le vingt septembre   
 mil huit cent nonante-un

fils de Henri Rosat,   
 et de Anna-Bertha Indermühle,

2. Franel Alice-Jeanne,   
 célibataire,   
 sans profession,   
 originaire de Vevey et de Provence,   
 domiciliée à Labour de Peily,   
 née aux Baux-Vives le dix-sept Août   
 mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Benjamin-Louis Franel,   
 et de Hélène Frautschi,

Témoins: 1. Benjamin Franel, D. de travaux à Labour de Peily   
 2. Fernand Guye, ing. chimiste à Bes.

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 14 à Château d'Oex, Le Locle, Vevey, Provence et Bes le 15 Mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le vingt et un Juin mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :   
 Certificat de publications   
 (aut. de célébrer le mariage)   
 état civil de Bes.   
 \_\_\_\_\_   
 \_\_\_\_\_   
 \_\_\_\_\_   
 \_\_\_\_\_   
 \_\_\_\_\_

Les époux :   
 C. Rosat   
 Alice Rosat née Franel

Les témoins :   
 Benj. Franel   
 F. Guye

L'officier de l'état civil :   
 L. Stave

## Registre des mariages A.

N° 9

Puenzioux

et

Liaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puenzioux Auguste-Henri, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 employé de bureau, \_\_\_\_\_  
 originaire du Châtelard, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Labour de Seily, \_\_\_\_\_  
 né à Labour de Seily le vingt-quatre Mars  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_

filz de Jules-David-Louis Puenzioux, \_\_\_\_\_  
 et de Marie Reuscher, \_\_\_\_\_

2. Liaudet Lina-Marcelle, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 ouvrière, \_\_\_\_\_  
 originaire de Montpreveyres, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Tevey, \_\_\_\_\_  
 née à Tevey le dix septembre  
 mil neuf cent deux, \_\_\_\_\_

fille de Marius-Daniel Liaudet, \_\_\_\_\_  
 et de Marie-Emilie-Catherine Duchoud, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M. Marcel Richon, typographe à Labour de Seily \_\_\_\_\_  
 2. M. Joseph Liaudet, empl. de banque à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Labour de Seily le 6, Montreux-  
 Châtelard et Tevey le 7, et Montpreveyres le 8 juin  
 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Seily, le dix juillet mil neuf  
 cent vingt-quatre, \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Actes de publications. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué aux b. c. de Montreux,  
 Corcelles le Forat et Tevey.

## Les époux :

Auguste Puenzioux  
 Lina Liaudet née Liaudet.

## Les témoins :

M. Richon.  
 J. Liaudet.

L'officier de l'état civil :

Stœckli

N° 10.

Cioccari  
et  
Bourrette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cioccaro Charles, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
représentant de commerce, \_\_\_\_\_  
originaire de Quinto (Bessin), \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
né à Trieste \_\_\_\_\_ le six juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-douze \_\_\_\_\_

fils de Francisco Cioccaro, }  
et de Aloysia Gleiser } décedés \_\_\_\_\_

2. Bourrette Justine, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Saint Ilpize (Haute Loire) France, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
née à Saint Ilpize (Bissac) le vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-treize, \_\_\_\_\_

filles de Pierre Bourrette, }  
et de Jeanne Vigier, } décedés \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Charles Longchamp, négociant à Sabour de Peily  
2. M. Henri Joy, agent de Police au dit lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 14, Quinto le 16 et Saint Ilpize le 17 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_
- Certificat d'immatriculation de la fiancée. \_\_\_\_\_
- Permis de domicile des fiancés \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- Actes de publications \_\_\_\_\_
- Aut. du Dépt. de S. P. \_\_\_\_\_
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée \_\_\_\_\_
- Communiqué à l'É.C. de Quinto et à la Chancellerie d'État \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Cioccaro  
Justine Bourrette

Les témoins :

C. Longchamp  
H. Joy

L'officier de l'état civil :

Stane

## Registre des mariages A.

N° 11

Vogel  
et  
Messmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogel René-Emile,

célibataire,

commis C. F. F.

originaire de Menznan (Lucerne) et de Veuchâtel,

domicilié à Londres,

né à La Chaux de Fonds le vingt-trois août  
mil huit cent nonante-trois.

fils de Emile Vogel, décédé,

et de Jeanne-Elisa Meyer.

2. Messmer Frida-Marktha,

célibataire,

couturière,

originaire de Mühlentbach (Bade),

domiciliée à Labou de Teily,

née à Vevey le dix août  
mil neuf cent trois.

fille de Gottfried dit Fritz Messmer,

et de Elise Bonni.

Témoins :

1. M. Fritz Messmer, poëlier à Labou de Teily

2. M. Ernst König, comptable à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Veuchâtel et Labou de Teily  
le 10, à Menznan le 11 et à Mühlentbach le 12 sep-  
tembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labou de Teily, le onze octobre mil neuf  
cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(Autorisation de célébrer  
le mariage de l'état civil  
de Veuchâtel.

Communiqué aux C. C. de Menznan,  
Veuchâtel et à la Chancellerie  
d'état

Les époux :

René Emile Vogel  
Frida Vogel ne Messmer

Les témoins :

F. Messmer  
E. König

L'officier de l'état civil :

L. Staud

N° 12

Castioni

et

Rithner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Castioni Albert - René,

célibataire,

carreleur,

originaire de Stabio (Bessin),

domicilié à Sabour de Peily,

né à Sabour de Peily le trente Mars

mil neuf cent cinq

fils de Giovanni - Gustave - Adolphe Castioni,

et de Louise - Charlotte Meaud,

2. Rithner Marie - Odette,

célibataire,

demoiselle de magasin,

originaire de Château d'Oex et des Chisleyes

domiciliée à Vevey

née à Vevey le huit Juin

mil neuf cent cinq.

fille de Paul - Léonard Rithner,

et de Emma - Lydia Bourgiat - Bondou,

Témoins: } 1. M Adolphe Castioni, mosaïste à Sabour de Peily  
2. Mme Anita Favre, ménagère au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 29, Stabio, Château d'Oex, les Chisleyes et Vevey le 30 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-cinq Octobre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage avec

commentement des parents

Actes de publications.

Aut. du Dép. de S. P.

Les époux :

Albert Castioni

Odette Castioni née Rithner

Les témoins :

Adolphe Castioni

Anita Favre.

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué aux E.C. de Stabio, Château d'Oex, Oron et Vevey.

N° 13

Rinsoz

et

Murer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz Marc-Helpe,

célibataire,

manœuvre,

originaire de Chardonne,

domicilié à Labou de Teily,

né à Labou de Teily le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Marc-Louis Rinsoz, décédé

et de Lenny Devand,

2. Murer Clara-Alga,

célibataire,

cuisinière,

originaire de Beckenried (Unterwald),

domiciliée à Denges,

née à Constance le vingt-sept novembre

mil neuf cent cinq.

fille de Marie Murer,

et de

Témoins : 1. M. Emile Rinsoz vigneron à Labou de Teily  
2. M. Paul Blondel boulanger au dit lieu.Les publications ont eu lieu à Labou de Teily le 7 Beckenried  
le 8, Chardonne et Denges le 9 (octobre) 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labou de Teily, le huit novembre mil neuf  
cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Aut. des tuteurs de la fiancée  
Promesse de mariage  
Actes de publications

## Les époux :

M Rinsoz  
Alga Rinsoz ne Murer

## Les témoins :

Emile Rinsoz  
& Blondel.

L'officier de l'état civil :

L. Stane

Communiqué aux b.c. de Corsier,  
Beckenried et Sonay.



N<sup>o</sup> 14.

Bertholet

et

Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Jules-Arni, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 employé postal, \_\_\_\_\_  
 originaire de Rougemont, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Yverdon, \_\_\_\_\_  
 né à Châtelard \_\_\_\_\_ le douze Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_

fils de David Bertholet, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Eugénie-Rosalie Bochart, \_\_\_\_\_

2. Favre Juliette-Marguerite, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 infirmière scolaire, \_\_\_\_\_  
 originaire de Lucens, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Montreux, Les Planches, \_\_\_\_\_  
 née à Lucens \_\_\_\_\_ le vingt Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_

fille de Jules Favre, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Maria-Siona Planta, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M<sup>lle</sup> Nancy Olivier, directrice à Lausanne \_\_\_\_\_  
 } 2. M<sup>lle</sup> Fernande Chapelon, infirmière à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 21, Rougemont,  
 Lucens et aux Planches le 22 Octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Vevey, le dix-huit Novembre mil  
 neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication.  
 (Autorisation de célébrer le  
 mariage) Etat Civil d'Yverdon)

Les époux :

Jules Bertholet  
 Juliette Bertholet née Favre

Les témoins :

Nancy Olivier  
 Fernande Chapelon

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux E. C. de Rougemont,  
 Yverdon, Lucens et Montreux

## Registre des mariages A.

N° 15

Studer

et

Borlat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer Adolphe, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 jardinier, \_\_\_\_\_

originaire de Lüzivil (Berne), \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabou de Peily, Villars, \_\_\_\_\_  
 né à Sabou de Peily \_\_\_\_\_ le sept Juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Christian Studer, \_\_\_\_\_  
 et de Elise Buttet, \_\_\_\_\_

2. Borlat Olga-Mathilde, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-Bessous, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Sabou de Peily, Villars, \_\_\_\_\_  
 née à Blonay \_\_\_\_\_ le six juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un, \_\_\_\_\_

fille de Jean Borlat, \_\_\_\_\_  
 et de Marie-Elise Duperré, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. Jean Borlat agriculteur à Sabou de Peily  
 2. Samuel Vincent Inspecteur de Police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sabou de Peily le 31 Octobre  
 et Grosshöchstetten et Ormont-Bessous le 1<sup>er</sup>  
 Novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Peily, le vingt et un Novembre mil  
 neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage, \_\_\_\_\_  
 Actes de publications. \_\_\_\_\_

Les époux :

Studer Adolphe  
 Mathilde Studer née Borlat.

Les témoins :

Jean Borlat  
 Vincent

L'officier de l'état civil :

Studer

Communiqué aux E.C. de Grosshöchs-  
 tetten et de Ormont-Bessous.

N° 16

Wahlen  
et  
Dätwyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wahlen Ernest. Etienne \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
agriculteur, \_\_\_\_\_  
originaire de Rubigen (Berne), \_\_\_\_\_  
domicilié à Bourrierière Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Sabour de Teily \_\_\_\_\_ le neuf avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. \_\_\_\_\_

fils de Christian. Rodolphe Wahlen, \_\_\_\_\_  
et de Caroline Gruber, \_\_\_\_\_

2. Dätwyler Lydia, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
cuisinière, \_\_\_\_\_  
originaire de Staffelbach (Argovie), \_\_\_\_\_  
domiciliée à Staffelbach, \_\_\_\_\_  
née à Staffelbach \_\_\_\_\_ le trois décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_

fille de Rudolf Dätwyler, \_\_\_\_\_  
et de Louise Berner, les deux décédés \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. Rodolphe Wahlen, agriculteur à Sabour de Teily  
2. Samuel Vincent, Inspecteur de Police au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 5, Mürnsingen  
et Staffelbach le 6 novembre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-neuf novembre mil  
neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de publications \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Wahlen  
Lydia Wahlen née Dätwyler

Les témoins :

Rodolphe Wahlen  
Vincent

L'officier de l'état civil :

Stare

Vu, le 16 décembre 1924  
Le Doyt.  
H. Blane

## Registre des mariages A.

N° 17.

Borlat

et

Mounoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borlat Robert-Marius,

célibataire

signeron,

originaire de Ormont-Dessous,

domicilié à Sabou de Veigy,

né à Blouay le douze Mai

mil-neuf cent

fils de Jean Borlat,

et de Marie-Elise Duprez,

2. Mounoud Emma,

célibataire,

couturière,

originaire des Chioleyres et des Bavernes,

domiciliée à Clarens (Châtelard),

née aux Planches le vingt-sept Septembre

mil-neuf cent un.

fille de François-Louis Mounoud,

et de Julie-Françoise Bujard.

Témoins : 1. M. Guini Mounoud, employé de bureau V.O.B. à Clarens  
2. M. Frédéric Christensen, coutelier à Veigy

Les publications ont eu lieu à Sabou de Veigy le 26, Montreux-Châtelard le 28, Ormont-Dessous, Chioleyres et Bavernes le 29 Novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Veigy, le vingt Décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
actes de publications.

Les époux :

Robert Borlat  
Emma Borlat née Mounoud

Les témoins :

A. Mounoud  
Fred Christensen

L'officier de l'état civil :

A. H. H.

Communiqué aux E.C. de Ormont-Dessous, Oron et Montreux.

N° 18

Maire

et

Bergneux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Marcel, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
représentant de commerce, \_\_\_\_\_  
originaire de Chessel, \_\_\_\_\_  
domicilié à Labour de Peily, \_\_\_\_\_  
né à Vevey \_\_\_\_\_ le neuf Juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Jean-Louis Maire, \_\_\_\_\_  
 et de Henriette-Méry de Gruffy, \_\_\_\_\_

2. Bergneux Valentine, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Salvan (Valais), \_\_\_\_\_  
domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
née à Paris (F<sup>III</sup> arrt) \_\_\_\_\_ le trois Décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. \_\_\_\_\_

fille de Jean-Pierre-Ferdinand Bergneux, \_\_\_\_\_  
 et de Valentine-Geanne-Elise Libert, décédée \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Jean Maire, retraite C.F.F. à Labour de Peily \_\_\_\_\_  
 2. M. Samuel Vincent, inspecteur de Police au dit lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 27, Lausanne  
et Salvan le 28 et Chessel le 29 Novembre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le vingt Décembre mil neuf  
cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de publications \_\_\_\_\_

Les époux :  
Maire Marcel  
Valentine Maire née Bergneux

Les témoins :  
Maire Jean  
Stucard

Communiqué à E.C. de Villeneuve,  
Salvan et Lausanne. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Stane

## Registre des mariages A.

N° 10

Vancey

et

Grogny

Par jugement du Tribunal du District de Vevey en date du 22 décembre 1907 déclaré définitif et exécutoire le 16 mars 1928, le mariage ci-contre Vancey-Grogny a été dissous par le divorce.

Le dit Tribunal a fixé à un an dès le 16 mars 1928 le délai pendant lequel l'époux ne pourra se remarier.

Inséré le 3 Mai 1928.

L'officier d'état civil

L. Favre

Comm. au  
sept. de l'7.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vancey Constant-Louis,

célibataire,

manœuvre,

originaire de Gurgy (Vaud),

domicilié à Sabour de Teily,

né à Fayerne

le quinze février

mil neuf cent trois,

fils de Jules Vancey,

et de Lina Brausay, décédée,

2. Grogny Sophie-Louise,

célibataire,

employée de fabrique,

originaire de Poliez-Pittet,

domiciliée à Sabour de Teily,

née à Sabour de Teily

le quatorze novembre

mil huit cent vingt-huit,

fille de Jean-Isaac Grogny,

et de Caroline Furdet,

Témoins : 1. M. Joseph Laccotte, négociant à Sabour de Teily  
2. M. Emert Buteril, manœuvre au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 24, Gurgy et Poliez-Pittet le 26 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage.  
Actes de publications.

Les époux :

Vancey Constant

Louise Vancey née Grogny

Les témoins :

Laccotte

E. Buteril

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué à E. C. de Bottemus

L'inscription numéro dix-neuf ci-dessus est la dernière de l'année mil neuf cent vingt-quatre.

L'officier d'état civil

L. Favre

N° 1.

Chopard  
et  
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard Jean-Alexandre  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Sonvilier (Berne),  
domicilié à Villardrière Sabour de Peily,  
né à Sonvilier le huit novembre  
mil huitcent nonante-neuf  
fils de Paul-Alexandre Chopard,

et de Hélène-Elise Hauguenin-Virchaux, décédée

2. Henry Marcelle-Audrée,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Tullierens,

domiciliée à Villardrière Sabour de Peily  
née à Sabour de Peily, Villard, le vingt-trois Mars  
mil neuf cent

filles de Julien-Auguste Henry,  
et de Elisa Margaraz, } les deux décédés

Témoins : 1. Alexandre Chopard, horloger à Sonvilier  
2. Auguste Henry, agriculteur à Sabour de Peily.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 29. Sonvilier  
et Tullierens le 30 Décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-trois Janvier mil  
neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
actes de publications

Les époux :  
Jean Alex Chopard  
Marcelle Chopard née Henry

Les témoins :  
Alex Chopard  
[Signature]

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sonvilier  
et Colombier et Morges.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N° 2

Meylan

et

Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles-Henri, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 mécanicien, \_\_\_\_\_  
 originaire de Chenit, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Labour de Seily, \_\_\_\_\_  
 né à Grim (Châtelard), \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_

fils de Charles-Henri Meylan, \_\_\_\_\_  
 et de Josephine-Marguerite Guillaud, décédée \_\_\_\_\_

2. Gendre Julie-Huguès, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 ouvrière de fabrique, \_\_\_\_\_  
 originaire de Neyruz, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_  
 née à Neyruz \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent six, \_\_\_\_\_

fille de Etienne-Alfred Gendre, \_\_\_\_\_  
 et de Adèle-Pauline Clément, \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M. Louis Blanc, manoeuvre à Labour de Seily \_\_\_\_\_  
 2. M. Charles Dionnet, manoeuvre à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Labour de Seily le 22, le Sentier  
 et Neyruz le 23 et Corsier le 26 janvier 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Seily, le sept février mil neuf cent  
 vingt-cinq. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Aut. du Dépt. de Set. S.  
 Consentements à mariage  
 des parents des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.

## Les époux :

Meylan Henri  
 Julie Meylan née Gendre

## Les témoins :

Louis Blanc  
 Ch. Dionnet

L'officier de l'état civil :

L. Storre

Communiqué aux C. E. du Sentier  
 Neyruz et Corsier



N° 3  
 Deladoey  
 et  
 Urfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deladoey Emile - Lucien, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 employé de commerce, \_\_\_\_\_  
 originaire de Hagle et Yvorne, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Feily, \_\_\_\_\_  
 né à Sabour de Feily \_\_\_\_\_ le trois Mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_

fils de François-Louis-Lucien Deladoey, vigneron \_\_\_\_\_  
 et de Cécile-Caroline Delafontaine, les deux à Sabour de Feily \_\_\_\_\_

2. Urfer Clara - Jeanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Burgistein (Berne), \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Sabour de Feily, \_\_\_\_\_  
 née à Burgiwil (Burgistein) le quatorze Juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six, \_\_\_\_\_

fille de Christian Urfer, boucher \_\_\_\_\_  
 et de Rosette Leibundgut, les deux à Homburg \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. Alfred Kaerer, hôtelier à Sabour de Feily  
 2. Oscar Mury, facteur postal à Clarens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Feily, Hagle et Yvorne  
 le 10 janvier et Kirchenthurnen le 12 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Feily, le quatorze Mars mil neuf  
 cent vingt-cinq, \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :

E. Deladoey  
 Clara Deladoey née Urfer

Les témoins :

A. Kaerer  
 O. Mury

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué aux b.c. de Hagle et Kirchenthurnen

## Registre des mariages A.

N° 4

Meylan

et

Feller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles-Ami  
veuf de Joséphine-Marguerite Guillaud dès le 23 juin 1924  
machiniste.

originaire du Chérit.

domicilié à Sabour de Peily.

né à Carteguin le vingt-deux Mai  
mil huit cent soixante-huit

fils de Jacques-Élie Meylan  
et de Louise-Françoise Chollet, } les deux décédés

2. Feller Louise-Sophie  
veuve de Albert Feller dès le 18 novembre 1918.  
journalière.

originaire de Chierachern (Berne).

domiciliée à Sabour de Peily.

née à Corsier le dix-huit Juin  
mil huit cent septante-neuf

fille de Charles-Stienne Schær, boulanger à Tevey  
et de Louise-Henriette-Philippine Chenaus, décédée.

Témoins : 1. M. Charles Schær, ancien boulanger à Tevey  
2. M. Louis Dubuis, jardinier à Sabour de Peily

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 11, au Sentier le  
14 et Chierachern le 15 Avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le deux Mai mil neuf cent  
vingt-cinq.

## Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés  
Actes de décès de leurs conjoints  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

## Les époux :

Meylan Ami  
Louise Meylan mie  
Les témoins: Schær  
Charles Schær.  
Louis Dubuis

L'officier de l'état civil :

*Stare*

Communiqué aux D. C. du Sentier  
et de Chierachern

N° 5.

Oulevay  
et  
Weichand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevay Abram, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
chimiste, \_\_\_\_\_  
originaire de Bavois, \_\_\_\_\_  
domicilié à Bâle, \_\_\_\_\_  
né à Ballaigues \_\_\_\_\_ le neuf Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_  
fils de Abram-François Oulevay, \_\_\_\_\_  
et de Adrienne-Fanny Berquet, } les deux décidés

2. Weichand Jeanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Boverrier (Falais), \_\_\_\_\_  
domiciliée à Bâle, \_\_\_\_\_  
née à Boverrier \_\_\_\_\_ le seize Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_  
fille de Pierre-Joseph Weichand, décidé \_\_\_\_\_  
et de Marguerite-Adèle Weichand, à Paris \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Jean Studer, agriculteur à Sabour de Teily \_\_\_\_\_  
2. Mme Marguerite Joly, au dit lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle le 8, Boverrier le 9 et Bavois le 11 Mai 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le six juin mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(aut. de célébrer le mariage)  
de l'état civil de Bâle).

Les époux :

A. Oulevay,  
Jean Oulevay née Weichand

Les témoins :

Jean Studer  
Marguerite Joly

L'officier de l'état civil :

L. Hare

Communiqué aux B.C. de Chavornay  
Boverrier et Bâle.

## Registre des mariages A.

N° 6

Ferrari

et

Pasche

## Diorce

Mariage dissous par le di-  
orce, selon jugement du  
tribunal du district de  
Lausanne, définitif et  
exécution dès le 14 février 1961

La Tour de Peilz, le 1<sup>er</sup> juillet 1961



L'Officier de l'état civil:

*E. Grandier*  
E. GRANDIER

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ferrari Antoine. Eucien, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
maçon, \_\_\_\_\_  
originaire de Ghiffa (Province de Novare) Italie \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabou de Peilz, \_\_\_\_\_  
né à Bulle, \_\_\_\_\_ le vingt-quatre Décembre  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Ferdinand Ferrari, cimentier \_\_\_\_\_  
et de Marguerite-Elisa Tallélian, \_\_\_\_\_ } les deux à Sabou de Peilz

2. Pasche Marthe-Juliette, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
dactylographe, \_\_\_\_\_  
originaire de Servion et Forel, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_  
née à Bully \_\_\_\_\_ le vingt-cinq Août  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre, \_\_\_\_\_

fille de Gabriel-Henri Pasche, agent de Police \_\_\_\_\_  
et de Emma Chaubert, \_\_\_\_\_ } les deux à Vevey \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. Ferdinand Ferrari, cimentier à Sabou de Peilz  
2. M. Henri Pasche, agent de Police à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Peilz et Forel le 16 Vevey  
et Servion le 17 Mars 1925 et Ghiffa le 19 Avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Peilz, le onze juillet mil neuf  
cent vingt-cinq.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Consentement des parents du  
fiancé  
Actes de publications  
Autorisations du Départe-  
ment de Justice et Police

Communiqué aux E.C. de Oron,  
Forel, Vevey et Chancellerie  
d'Etat.

## Les époux:

Antoine Ferrari  
Juliette Ferrari  
née Pasche

## Les témoins:

Ferrari Ferdinand

H. Pasche

L'officier de l'état civil:

*E. Grandier*

N° 3

Grognez

et

Dind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognez Charles,   
 divorcé de Juliette-Aline-Pauline Krieg née Schapman   
 dès le 3 Mai 1923, agriculteur,   
 originaire de Poliez-Pittet,   
 domicilié à Sabour de Teily,   
 né à Sabour de Teily le vingt et un Mai   
 mil huit cent septante-six

fils de Rodolphe-Benjamin Grognez,   
 et de Marianne née Perrin } décidés

2. Dind Germaine-Louise,   
 célibataire,   
 lingère,   
 originaire de Saint-Bierges,   
 domiciliée à Sabour de Teily,   
 née à Moudon le quinze Septembre   
 mil neuf cent quatre

fille de Louis Dind, décidé   
 et de Jenny-Fanny Viommet née Goy, à Moudon

Témoins: 1. M. Henri Latio, vigneron à Sabour de Teily   
 2. M. Jules Vodoz

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 11, Poliez-Pittet et Saint-Bierges le 13 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-cinq Juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :   
 Acte de naissance de la fiancée.   
 Le fiancé s'est marié à Sabour de Teily avec avis de divorce en marge.

Les époux :   
 (Co. Grognez   
 Germaine Grognez   
 née Dind

Les témoins :   
 Henri Latio   
 Jules Vodoz.

L'officier de l'état civil :   
 L. J. J.   
 J. J. J.

Communiqué aux B. C. de Dattens et St-Bierges

## Registre des mariages A.

N° 8

Haller

et

Grognez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller David - Henri

célibataire,

dessinateur - comptable,

originaire de Gontenschwil (Argovie),

domicilié à Labour de Teily,

né à Vevey le vingt-six Avril

mil neuf cent deux

fils de David - Friedrich Haller, décédé

et de Emma - Blise - Marie Bonjour à Labour de Teily.

2. Grognez Marguerite - Jeanne,

célibataire,

lingère,

originaire de Poliez - Pittet,

domiciliée à Labour de Teily,

née à Labour de Teily le vingt-neuf Avril

mil neuf cent un

fille de Rodolphe - Benjamin Grognez, décédé

et de Pauline - Emilie De Cock à Labour de Teily

Témoins: 1. M. Adrien Castanié, Docteur - médecin à Vevey.

2. M. Gustave Girardet, architecte à Labour de Teily.

Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 14, Gontenschwil le 15 et Poliez - Pittet le 14 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le quinze Août mil neuf cent vingt-cinq

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

## Les époux :

Haller  
David Haller, née Grognez

## Les témoins :

A. Castanié  
Girardet

## L'officier de l'état civil :

Haller

Communiqué aux B.C. de Gontenschwil et Brottens

N° 9

Joos

et

Eschan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joos Henri,
divorcié de Marie-Camille Duparc dès le 10 juillet 1925
employé de bureau,
originaire de Ragaz (S<sup>t</sup> Gall),
domicilié à Sabour de Teily,
né à Vevey le vingt-six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit,

fils de Marin-Joseph Joos, décédé
et de Louise Rigger, à Sabour de Teily

2. Eschan Marguerite,
célibataire,
employée de commerce,
originaire de Sigriswil (Berne),
domiciliée à Vevey
née à Vevey le vingt-deux Décembre
mil neuf cent

fille de Rodolphe Eschan, décédé
et de Sina Nydegger, à Vevey.

Témoins: 1. M. Emile Bend, fonctionnaire postal à Vevey
2. M. André Eschan, employé de bureau à Bâle

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 2, Ragaz et
Sigriswil le 3 et Vevey le 4 Septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-neuf Septembre mil
neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- Acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé
et inscription de divorce
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Actes de publications

Les époux :

Henri Joos
Marguerite Joos née Eschan.

Les témoins :

J. Bend
A. Eschan

L'officier de l'état civil :

Stare

Communiqué aux E.C. de Ragaz
Sigriswil et Vevey.

## Registre des mariages A.

N° 10

Maudry

et

Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maudry Emile-Victor

célibataire,

ouvrier de fabrique,

originaire de Sentigny et Antigny (Fribourg),

domicilié à Sabou de Teily,

né à Sentigny le sept Mars

mil neuf cent

fils de Sylvain Maudry, employé d'hôtel à Lausanne  
et de Marie Jordan, décédée.

2. Morier Valentine-Susanne-Anna,

célibataire,

blanchisseuse-repasseuse,

originaire de Château d'Oex,

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Vevey le dix-neuf Mars

mil neuf cent six,

fille de Louis-Henri-Auguste Morier, employé de fabrique  
et de Susanne-Hélène Mayor, à Sabou de Teily.

Témoins :

1. M. Maurice Thommet, marchand forain à Vevey.

2. M. Sylvain Maudry, employé d'hôtel à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily le 7, Sentigny  
Antigny et Château d'Oex le 8. Septembre 1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily, le deux (deux) Octobre mil neuf  
cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Autorisation des parents de  
la fiancéePermis de domicile du fiancé  
rendu ce jourPromesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Victor Maudry  
Valentine Maudry née Morier

Les témoins :

Sylvain Maudry  
Thommet Maurice

L'officier de l'état civil :

L'Officier

Communiqué aux b. e. de Sentigny,  
Antigny et Château d'Oex.



N° 11

Bovon

et

Romang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovon Pierre-Benjamin

célibataire

ingénieur

originaire de Sabour de Teily et Château d'Oex,

domicilié à Anvers (Belgique),

né à Sausanne le douze Août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Eugène Bovon, ancien pasteur,

et de Jeanne-Soéphine Longchamp } à Sausanne

2. Romang Susanne-Blanche

célibataire

sans profession

originaire de Châtelet (Berne),

domiciliée à Sabour de Teily

née à Vevey le cinq Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Jacques-Charles-Émile Romang, industriel

et de Marie-Julie Mailhard, à Sabour de Teily

Témoins :

1. M. Jean Bovon, médecin à Sausanne

2. M. Frédéric Romang, négociant à Sabour de Teily

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 17, Château d'Oex et Cysseg le 18 et Anvers le 26 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le six Octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesses de mariage  
Actes de publications

Les époux :

P. Bovon  
Susanne Bovon née Romang

Les témoins :

J. Bovon  
Romang.

L'officier de l'état civil :

Stavel

## Registre des mariages A.

N° 12

Defago

et

Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Defago Robert-Clovis

célibataire,

dessinateur,

originaire de Val d'Illiez (Valais),

domicilié à Labour de Peily

né à Genève le trois Décembre

mil neuf cent cinq

fils de Jean-Baptiste Defago, défunt

et de Sophie-Louise Commenet, à Labour de Peily

2. Ducet Louise-Marguerite,

célibataire,

couturière,

originaire de Chardonne,

domiciliée à Tevey

née à Tevey le cinq Avril

mil neuf cent trois

fille de Alphonse-Marius Ducet, ancien négociant

et de Marie-Louise Fünfgeld, à Tevey

Témoins :

1. M. Ernest Hudry, inspecteur aux tramways à Labour de Peily

2. M. Robert Hudry, dessinateur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Val d'Illiez et Labour de Peily le 12, Chardonne le 14 et Tevey le 15 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le dix-sept Octobre mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès du père du fiancé

Promesse de mariage

Consentement de la mère du fiancé

Aut. du Conseil d'Etat

Actes de publications.

Communiqué aux E.C. de Val d'Illiez, Corsier et Tevey.

Les époux :

*Robert Defago*  
 Louise Defago née Ducet

Les témoins :

*E. Hudry**Rob. Hudry*

L'officier de l'état civil :

*L. Favre*

Par jugement du Tribunal  
 du District de Tevey rendu le  
 15 Mars 1934 déclaré définitif et  
 exécutoire le 31 Mai 1934, le ma-  
 riage Defago - Ducet inscrit  
 ci-dessus a été dissous par le  
 divorce.

Inscrit le 12 Juin 1934

L'Officier d'état civil

*L. Favre*

N° 13

Rey  
et  
Weil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Léon, \_\_\_\_\_  
 veuf de Berta-Grothia Steiner dès le 13 mars 1921. \_\_\_\_\_  
 employé de bureau, \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève-Ville, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
 né à Vevey \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Gustave Rey, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Marie Guimetièrre alias Monod, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Weil Marie-Hélène, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Lainingen (Urach) Wurtemberg \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Chevroux, \_\_\_\_\_  
 née à Courvet \_\_\_\_\_ le quatre Octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Jean-Charles Weil \_\_\_\_\_  
 et de Agathe Auer } décédés \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. <sup>me</sup> Marie Rey domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_  
 } 2. <sup>me</sup> Marguerite Blanc née Weil, domiciliée à King \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 17, Genève-Ville  
 Lainingen et Chevroux le 19 Août 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le dix-sept Octobre mil neuf  
 cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
 Acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme  
 Permis de domicile des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Aut. du Dépt. de S. P.  
 Actes de publications  
 Certificat de capacité matrimo-  
 niale de la fiancée.  
 Communiqué aux B.C. de Genève-  
 Ville, Grandcour et Chavallerie  
 d'Etat

## Les époux :

Léon Rey  
 Hélène Rey née Weil

## Les témoins :

Marie Rey Monod  
 Marguerite Blanc

L'officier de l'état civil :

L. Favre

## Registre des mariages A.

N° 14

Dumont

et

Messerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont Charles-Albert

célibataire

négoçant

originaire de Combremont le Grand et Genève

domicilié à Sabour de Teily

né au Eoch

le vingt-deux Avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Charles-Jean-Baptiste Dumont, décédé

et de Laure-Hélène Semelais, à Sabour de Teily

2. Messerli Louisa-Mina

célibataire

sans profession

originaire de La Brévine (Tschätel) et Wattenwil (Berne)

domiciliée à La Brévine

née à La Brévine

le dix-sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Walter Alfred Messerli, agriculteur

et de Fanny-Auguste Robert-Freud, à La Brévine

Témoins :

1. M<sup>lle</sup> Lily Dumont à Sabour de Teily

2. M. Charles Messerli, sieur au Eoch

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 25, Combremont le Grand, Genève, La Brévine et Wattenwil le 26 Septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-quatre Octobre  
mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesses de mariage  
Actes de publications

Les époux :

Charles-Albert Dumont  
Louisa-Mina Dumont née Messerli

Les témoins :

Lily Dumont  
Charles Messerli

L'officier de l'état civil :

L. Faure

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 20 octobre 1938, déclaré définitif et exécutoire le 16 novembre 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 23 novembre 1938

L'officier d'état civil

L. Faure



Comm. au sépt. de S. P.

N° 15

Schwab

et

Mischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab Johann-Alfred,

célibataire,

tonnelier,

originaire de Arch (Berne),

domicilié à Labour de Teily

né à Arch le vingt-six Mars

mil neuf cent

fils de Johann Schwab, tonnelier

et de Marie Hagi à Labour de Teily

2. Mischler Lola,

célibataire,

cuisinière,

originaire de Wahlern (Berne)

domiciliée à Chardonne

née à Brüllen (Wahlern) le vingt-six Mars

mil neuf cent six

fille de Christian Mischler, agriculteur

et de Elisabeth Zbinden à Schwarzenburg

Témoins: 1. M. Jean Schwab, tonnelier à Labour de Teily

2. M. Christian Mischler, agriculteur à Schwarzenburg

Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 24, Leuzigen, Schwarzenburg et Chardonne le 26 Octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le dix-huit Novembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement des parents de  
la fiancée

Permis de domicile (rendus)

Promesse de mariage

actes de publications

Les époux :

Alfred Schwab

Johanna Schwab geb. Mischler

Les témoins :

J. Schwab

Christian Mischler

L'officier de l'état civil :

L. Hane

Vu le 30 Novembre 1925

Le D. C.

H. Hane

Communiqué aux b. c. de Arch,  
Wahlern et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 16

Ducrot

et

Villard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Gustave, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 monteur au téléphone, \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_  
 né à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_ le quatre Février \_\_\_\_\_  
 mil-neuf cent \_\_\_\_\_

filz de Jules-Alfred Ducrot, électricien \_\_\_\_\_  
 et de Alice Vuadens, les deux à Sabour de Peily, \_\_\_\_\_

2. Villard Augustine. Anna dite Augustina \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtel S<sup>t</sup> Denis, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_  
 née à Châtel S<sup>t</sup> Denis \_\_\_\_\_ le vingt-six Novembre \_\_\_\_\_  
 mil-neuf cent cinq \_\_\_\_\_

fille de Ignace Villard, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Annette Hayoz, à Châtel S<sup>t</sup> Denis, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. Albert Ducrot, monteur au téléphone à Sabour de Peily  
 } 2. M. Jules Delisle, chauffeur, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 21, Châtel S<sup>t</sup> Denis le 22, Chardonne et Vevey le 23 Novembre 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le dix-neuf Décembre mil-neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.

Les époux :

Gustave Ducrot  
 Augustina Villard

Les témoins :

A. Ducrot  
 J. Delisle

L'officier de l'état civil :

J. Favre

Communiqué à E.C. de Corsier,  
 Châtel S<sup>t</sup> Denis et Vevey.

N° 17

Goumoëns  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumoëns Edouard-Marcel, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
chauffeur, \_\_\_\_\_  
originaire de St Saphorin (Savoie), \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Sabour de Teily \_\_\_\_\_ le seize Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Marc Goumoëns, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marie-Lustine Meroud, à Sabour de Teily

2. Baud Lucie-Hélène, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
couturière, \_\_\_\_\_  
originaire de Bes, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Clarens (Montreux), \_\_\_\_\_  
née à Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-cinq Novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_

fille de Jules-Henri Baud, menuisier, \_\_\_\_\_  
et de Clara-Geneviève Guinche, \_\_\_\_\_ } à Clarens \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. H. Jules Baud, menuisier à Clarens \_\_\_\_\_  
2. H. Georges Martin, correspondant à Sabour de Teily \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily et Bes le 4, au  
Châtelard le 5 et St Saphorin le 6 Novembre 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le dix-neuf Décembre mil  
neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
actes de publications \_\_\_\_\_

Les époux :  
Marcel Goumoëns.  
Lucie Goumoëns née Baud

Les témoins :  
J. Baud  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Staur  
\_\_\_\_\_

Communiqué à E.C. de St Saphorin  
(Savoie) Bes et Montreux.

L'inscription numéro  
dix-sept ci-dessus est la  
dernière de l'année mil  
neuf cent vingt-cinq.

L'officier d'état civil  
Staur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 1

Pedone

et

Sturtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedone Giovanni

célibataire

docteur en médecine,

originaire de Squinzano (Province de Lecce) Italie

domicilié à Rome,

né à Squinzano le vingt-sept Octobre

mil huit cent nonante-quatre,

fils de Antonio Pedone,

et de Anna Margilio, } à Squinzano

2. Sturtz née Lagerwey Jeanne-Charlotte,

veuve de Carl-Eduard-Harry Sturtz dès le 23 Avril 1923,

sans profession,

originaire de Lettonie (Riga),

domiciliée à Sabour de Teily,

née à Soemberongko (Indes) le trente Novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Cornelis-Guáltherus Lagerwey, décédé

et de Jeanne-Charlotte Goers à Velp (Hollande)

Témoins :

1. M. Jules Crottet, secrétaire municipal à Sabour de P.

2. M. Samuel Vincent, inspect. de police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Riga le 3, Rome le 6 et Sabour de Teily le 17 Décembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le neuf Janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Certificat de célibat du fiancé  
 Actes de mœurs du dit  
 acte de 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée  
 Acte de décès de son 1<sup>er</sup> mari  
 Permis de domicile de la fiancée  
 Promesses de mariage  
 Actes de publications  
 Certificats de capacité matrimoniale  
 des fiancés  
 Aut. du Dépt de S. & P.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Giovanni Pedone

J. Pedone née Lagerwey

Les témoins :

J. Crottet

S. Vincent

L'officier de l'état civil :

Stane



N° 2

Schyrz

et

Pfefferli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schyrz Richard, \_\_\_\_\_  
veuf de Marie-Pauline Vauthey dès le 24 octobre 1922  
horticulteur, \_\_\_\_\_

originaire de Cottens (Vaud), \_\_\_\_\_

domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_

né à Dornach (Alsace) le vingt-neuf janvier  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante et un, \_\_\_\_\_

fils de Jean-Baptiste Schyrz, \_\_\_\_\_

et de Rosalie Neff, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Pfefferli Emma-Marie, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

négociante, \_\_\_\_\_

originaire de Geschinen (Valais), \_\_\_\_\_

domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_

née à Vevey le quatre septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_

fille de Sébastien Pfefferli, \_\_\_\_\_ } les deux

et de Marie-Anne-Catherine Kummer } décédés

Témoins: { 1. M. Ernest Felli, entrepreneur à Vevey \_\_\_\_\_  
2. M. Charles Bidand, boulanger à Chardonnat \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 24, Münster-  
Geschinen le 25, Cottens le 26 et Vevey le 24 Dé-  
cembre 1925, \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabour de Teily, le douze janvier mil neuf  
cent vingt-six, \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
Acte des décès de sa 1<sup>ère</sup> femme  
(livret de famille)  
Acte de naissance de la fiancée  
Promesse de mariage,  
Actes de publications.

## Les époux :

R. Schyrz  
E. Schyrz née Pfefferli

## Les témoins :

Felli  
Bidand

L'officier de l'état civil :

L. Aare

Communiqué aux S. C. de Grancy,  
Münster et Vevey.

## Registre des mariages A.

N° 3

Jaquier

et

Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Jean-Louis,

célibataire,

mécanicien,

originaire de Goumoëns-la Ville,

domicilié à Sabour de Teily,

né à Sabour de Teily le vingt huit

mil neuf cent trois.

fils de Alfred Jaquier, jardinier

et de Sophie-Lulia Boudry, les deux à Sabour de Teily

2. Schneeberger Maria-Thérèse,

célibataire,

fille de salle,

originaire de Ochlenberg (Berne),

domiciliée à Berendingen (Soleure),

née à Berendingen le trente huit

mil neuf cent quatre

fille de Albert Schneeberger, sans profession

et de Elise Rickli, les deux à Berendingen,

Témoins: } 1. M. Samuel Vincent, Inspecteur de Police à Sabour de Teily  
2. M. Herman Frantuku, agent de Police au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 8, Goumoëns-la Ville, Herzogenbuchsee et Berendingen le 9 Janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt et un Janvier mil neuf cent six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Jean Jaquier.

Thérèse Jaquier née Schneeberger

Les témoins :

Vincent

Frantuku

L'officier de l'état civil :

Harel

Communiqué aux E.C. d' Echallens,  
Herzogenbuchsee et Berendingen

N<sup>o</sup> #  
Bemis  
et  
Houghton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bemis Farwell-Gregg, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
industriel, \_\_\_\_\_  
originaire de Boston (Massachusetts) U.S.A. \_\_\_\_\_  
domicilié à Chestnut Hill (Massachusetts), \_\_\_\_\_  
né à Boston \_\_\_\_\_ le six Octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Albert-Farwell Bemis, industriel, \_\_\_\_\_  
et de Faith-Mary Gregg, les deux à Chestnut Hill

2. Houghton Margaret, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Brookline (Massachusetts) U.S.A., \_\_\_\_\_  
domiciliée à Brookline, en séjour à Labour de Peily, \_\_\_\_\_  
née à Brookline \_\_\_\_\_ le dix-huit Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux, \_\_\_\_\_

fille de Silas-Arnold Houghton, décédé \_\_\_\_\_  
et de Margaret-Souls Beckwith, à Brookline, \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. M. Frédéric Baldwin vice consul Américain à Evian  
2. M. Henry-Arnold Houghton à Brookline

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le six Mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le dix-sept Mars mil neuf cent vingt-six. Approuvé la surcharge du nom "Bemis"

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de publication  
Promesse de mariage  
Aut. du 27 sept. de 1925

Les époux :

Farwell Gregg Bemis  
Margaret Bemis née Houghton

Les témoins :

Frédéric N. Baldwin  
Henry Arnold Houghton

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie d'état

## Registre des mariages A.

N° 5

Richard

et

Vernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Marcel, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

typographe, \_\_\_\_\_

originaire de Sabour de Teily et d<sup>t</sup> Lézier - La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_

domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_

né à Sabour de Teily \_\_\_\_\_ le vingt-sept juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_

fils de Alfred-Gustave Richard, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie-Fanny Desplands, à Sabour de Teily \_\_\_\_\_

2. Vernier Violette-Bruna, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

couturière, \_\_\_\_\_

originaire de Chessel, \_\_\_\_\_

domiciliée aux Blanchettes (Montreux), \_\_\_\_\_

née à Trévoloup \_\_\_\_\_ le dix août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

fille de Henri-Louis-Alois Vernier, gendarme retraité \_\_\_\_\_

et de Rose-Sylvie Paris, les deux aux Blanchettes. \_\_\_\_\_

Témoins: 1. M. Auguste Menzies, employé de bureau à Sabour \_\_\_\_\_  
2. M. Octave Solaz, employé de bureau au dit lieu \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 4, d<sup>t</sup> Lézier \_\_\_\_\_  
et les Blanchettes le 5 et Chessel le 6 Mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le trois avril mil neuf \_\_\_\_\_  
cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

## Les époux :

M. Richard  
Violette Richard née  
Vernier

## Les témoins :

Auguste Menzies  
O. Solaz

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux b.c. de d<sup>t</sup> Lézier,  
Villeneuve et Montreux

N° 6  
 Auberson  
 et  
 Jenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Albert :  
 célibataire,  
 infirmier,  
 originaire de Chavornay,  
 domicilié à Sabour de Teily,  
 né à Chavornay le douze Octobre  
 mil neuf cent un

filz de Emile Auberson,  
 et de Marie Heiltbrunner,

2. Jenni Johanna-Rosalie,  
 célibataire,  
 infirmière,  
 originaire de Signan (Berne),  
 domiciliée à Bully  
 née à Berne le dix-neuf Mars  
 mil neuf cent deux,

fille de Arnold Stauffer et de Sophie-Cécile-Caroline Kneubühler  
 et de fille adoptive de Emil-Friedrich-Samuel Jenni et de Anna-  
 Maria Kneubühler à Berne.

Témoins :  
 1. M. Marc Warnery, fonct. retraite dom. vers Tuidoux  
 2. M. Jules Delisle, chauffeur, dom. à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 10, Chavornay,  
 Signan et Bully le 11 Mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le huit Avril mil neuf  
 cent vingt-six.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.

Les époux :  
 Albert Auberson  
 Jeanne Auberson né Jenni

Les témoins :  
 Marc Warnery  
 Delisle Jules

L'officier de l'état civil :  
 Stare

Communiqué aux C.C. de Chavornay,  
 Signan et Bully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Chambaz  
et  
Burri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambaz Charles-Alfred-Marc,  
célibataire,

employé de banque,

originaire de Cully et Sully,

domicilié à Sausanne,

né à Vevey le six novembre

mil neuf cent

fils de Frédéric-Alfred Chambaz, décédé

et de Cécile-Marie née Coude, à Sausanne.

2. Burri Lina,

célibataire,

sans profession.

originaire de Brangerten (Berne),

domiciliée à Sabour de Veigy,

née à St-Sigier le sept novembre

mil neuf cent trois

fille de Jean-Louis Burri, agriculteur,

et de Cécile-Louise née Béguin } à Blouay

Témoins : 1. M. Jean Dorvat négociant à Sabour de Veigy  
2. M. Samuel Vincent, inspect. de Police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 8, à Cully, Sully, Etzelkofen et Sabour de Veigy le 9 Mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Veigy le neuf avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(aut. de célébrer le mariage).

Les époux :

C. Chambaz  
Lina Chambaz née Burri

Les témoins :

Jean Dorvat  
Vincent

L'officier de l'état civil :

Staur

Communiqué aux B.C. de Cully,  
Sully, Sausanne et Etzelkofen

N° 8.

Hurlimann

et

Ducimetière alias Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurlimann Albert-Louis, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
commis postal, \_\_\_\_\_  
originaire de Bibikon (Lucerne), \_\_\_\_\_  
domicilié à Vevey, \_\_\_\_\_  
né à Plainpalais \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante-deux \_\_\_\_\_

fils de André-Albert Hurlimann, mécanicien \_\_\_\_\_  
et de Fanny-Adélaïde Peel, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Ducimetière alias Monod Emma, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
employée de bureau, \_\_\_\_\_  
originaire de Corsier et St Saphorin Morges, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Labour de Teily, \_\_\_\_\_  
née à Labour de Teily \_\_\_\_\_ le quatorze juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent norante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Louis-Edouard-Samuel Ducimetière alias Monod,  
et de Marie-Emma Hadorn, les deux décédés. \_\_\_\_\_

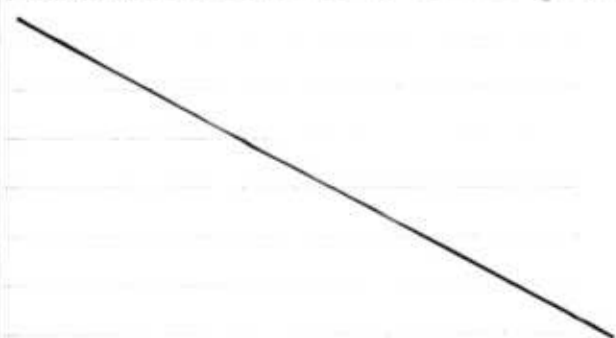
Témoins: { 1. M. Albert Hurlimann, mécanicien à Vevey. \_\_\_\_\_  
2. M. Marcel Hurlimann, maître de prim. sup. au dit lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey et Labour de Teily le 18, \_\_\_\_\_  
à Bibikon et St Saphorin Morges le 19 et à Corsier \_\_\_\_\_  
le 20 Mars 1926. \_\_\_\_\_


Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

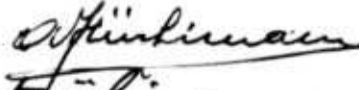
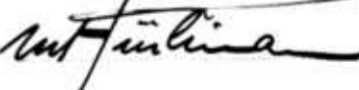
Labour de Teily, le douze avril mil neuf cent  
vingt-six. \_\_\_\_\_

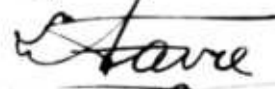
Pièces déposées :  
Certificat de publication  
(Aut. de célébrer le mariage).



Communiqué aux E.C. de Bibikon,  
Vevey, Corsier et Colombier

Les époux :  
  
Emma Hurlimann née  
Monod

Les témoins :  
  


L'officier de l'état civil :  


## Registre des mariages A.

N° 9.  
Broder  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broder Kassian-Julius

célibataire

employé de banque.

originaire de Sargans (St Gall),

domicilié à Tevey.

né à Sargans le vingt-un Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Johannes Broder, hôtelier

et de Karolina Scherzinger } à Sargans

2. Guignard Nou-Marie,

célibataire,

couturière,

originaire de l'Abbaye,

domiciliée à Sabou de Teily.

née à Chez Grosjean le cinq Novembre

mil neuf cent cinq

filles de Alfred-Espold Guignard, évangéliste

et de Marie-Ardine Rochat, à Sabou de Teily

Témoins :

1. M. Alfred Guignard, évangéliste à Sabou de Teily

2. M<sup>lle</sup> Marguerite Guignard, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Tevey, l'Abbaye et Sabou de Teily le 27 et à Sargans le 28 Février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Teily, le quatorze Avril mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(aut de célébrer le mariage).

Les époux :

Jules Broder

Nou Broder née Guignard

Les témoins :

Alfred Guignard

Marguerite Guignard

L'officier de l'état civil :

H. Saur

Communiqué aux E. C. de Sargans,  
Tevey et l'Abbaye.



N° 10

Duc

et

Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Max-René  
 Célibataire  
 employé C. E. V.  
 originaire de Villard-Bramard  
 domicilié à La Tour-de-Peilz  
 né à Yevy le cinq mars  
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit  
 fils de Paul-Henri Duc, agriculteur, s. d. c.  
 et de Lucie Paccant, à Lausanne.

2. Corboz Rosine-Ernestine  
 Célibataire  
 sans profession  
 originaire de Chesalles sur Oron et Maracon  
 domiciliée à Fenilrière Corsier  
 née à Locle le vingt-six décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.  
 fille de Elie-Paul Corboz, retraité aux Douanes, les deux  
 et de Cécile-Antoinette Robert-Tissot, à Fenilrière Corsier

Témoins :  
 1. Elie Corboz retraité aux douanes à Fenilrière Corsier  
 2. Alfred Gruber, typographe Yevy.

Les publications ont eu lieu à Villard-Bramard, Chesalles sur Oron, Maracon, Corsier et La Tour de Peilz le 20 Mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Tour-de-Peilz, le vingt-et-un avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :

René Duc  
 Rosine Duc née Corboz

Les témoins :

Alfred Gruber

L'officier de l'état civil :

L. Richoz

Communiqué aux E.C. de Villarszel, Oron, Palézieux et Corsier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
Däppen  
et  
Herter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Däppen Jean-Henri-Samuel  
employé de commerce  
célibataire  
originaire de Riggisberg (Berne)  
domicilié à Genève  
né à Vevey le deux mai  
mil neuf cent - un

fils de Frédéric-Louis Däppen, décédé  
et de Augustine-Henriette-Louise-Rosine Lassueur  
sa veuve, domiciliée à Vevey.

2. Herter André-Eugénie  
sans profession  
célibataire  
originaire de Savigny (Vaud)  
domiciliée à La Tour-de-Peilz  
née à Vevey le neuf Juillet  
mil neuf cent

fille de Frédéric-Eugène Herter, serrurier, les deux à  
et de Elise-Fanny-Julie Baumgartner La Tour-de-Peilz

Témoins : 1. Pierre Däppen, hôtelier, à Londres.  
2. Auguste Däppen, négociant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Genève, Riggisberg, Savigny et  
La Tour-de-Peilz le 20 Mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Tour-de-Peilz, le vingt-quatre Avril mil neuf  
cent vingt - six

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(Aut. de célébrer le mariage).

Les époux :

Däppen

et Herter

Les témoins :

Däppen

et Däppen

L'officier de l'état civil :

Est Richon

Richon

Communiqué aux E.C. de Kirchenthurnen,  
Genève et Savigny

N° 12

Charlier de Trainville  
 et  
 Mathis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charlier de Trainville Paul-Jean-Léon  
 célibataire  
 industriel

originaire de France (Paris 11<sup>e</sup> arr.)

domicilié à Saint-André (Seine) France

né à Paris 11<sup>e</sup> arr. le dix novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Léon-François-Adolphe Charlier de Trainville,  
 et de Désirée Christmann <sup>imprimeur</sup> à Saint-André

2. Mathis Ana-Magdalena  
 célibataire  
 sans profession

originaire de Rüttschelen (Suisse)

domiciliée à La Tour-de-Peilz

née à El Tumbador (Guatemala) le vingt-et-un janvier  
 mil neuf cent quatre

filles de Joseph-Marie-Polycarpe Mathis, commerçant  
 et de Joséphine Marc à La Tour-de-Peilz

Témoins : 1. Charles Raymond Louis de Bernard du Grail, attaché  
 2. Joseph Mathis, étudiant, à La Tour-de-Peilz.

Les publications ont eu lieu à Saint-André (Seine) le 18 février 1926  
 à Lotzwil (Suisse) le 16 février 1926 et à La Tour-de-Peilz, le  
 15 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Tour-de-Peilz, le vingt-six avril mil neuf cent  
 vingt-six.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Copie acte de naissance de la fiancée (traduction).
- Certificat de domicile et de nationalité du fiancé
- Promesses de mariage
- Aut. du Dépt de S et P
- Actes de publications
- Certif. de capacité matrimoniale de fiancé
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l' D. C. de Lotzwil

Les fiancés :  
 Anna de Trainville  
 née Mathis

Les témoins :  
 Charles de Bernard du Grail  
 Jos. Mathis, fils.

M. L'officier de l'état civil :  
 Le Richon

## Registre des mariages A.

N° 13

Butticaz

et

Guillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butticaz Eugène-Alois.

célibataire,

viticulteur,

originaire des Chatelard et de Longny,

domicilié à Sabour de Teily,

né à Sabour de Teily le vingt et un Juillet  
mil huitcent nonante-quatre

fils de Louis Butticaz, condenseur

et de Pauline Marlétay, } à Sabour de Teily

2. Guillard Marie-Victorine-Antoinette,

célibataire,

cuisinière,

originaire de Ayent (Valais),

domiciliée à Sabour de Teily,

née à Ayent le treize Juin  
mil huitcent nonante-neuf

fille de Cyprien Guillard,

et de Marie-Madeleine Beney, les deux décédés.

Témoins :

1. M: Louis Deladoey, comptable à Sabour de Teily

2. H: Charles Pelfini, électricien au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 4, Chatelard  
et Longny le 5 et Ayent le 6 Mai 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabour de Teily, le vingt-deux Mai mil  
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Eugène Butticaz  
Victorine Butticaz née Guillard

Les témoins :

L. Deladoey  
Ch. Pelfini

L'officier de l'état civil :

Stare

Communiqué aux E.C. de Montreux  
Corsier et Ayent

N° 14

Crausaz

et

Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Henri-Samuel, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Pravois, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
 né à Sabour de Teily \_\_\_\_\_ le vingt-sept Novembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Louis-Henri Crausaz, agriculteur \_\_\_\_\_  
 et de Marie-Emilie Genton } à Sabour de Teily

2. Ducet Marguerite-Sophie \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 employée de fabrique, \_\_\_\_\_  
 originaire de Beublens et s<sup>t</sup> Sulpice \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Sabour de Teily \_\_\_\_\_  
 née à Sabour de Teily \_\_\_\_\_ le vingt-huit Octobre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Jules-Louis-Paul Ducet \_\_\_\_\_  
 et de Eugénie Paley \_\_\_\_\_ } décédés \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. François Genton vigneron à Tevey \_\_\_\_\_  
 } 2. M. Jean Reusser, négociant à Sabour de Teily \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 8, Pravois  
 Beublens et s<sup>t</sup> Sulpice le 10 Mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-huit Mai mil  
 neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :  
 Henri Crausaz  
 Marguerite Crausaz née Ducet

Les témoins :  
 François Genton  
 Jean Reusser

L'officier de l'état civil :  
 H. Hore

Communiqué aux E.C. de Chavornay  
 et Beublens.

## Registre des mariages A.

N° 15

Greuter

et

Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greuter Otto

cibataire

mécanicien,

originaire de Eschlikon (Burgovie),

domicilié à Konolfingen - Stalden (Gyrenstein),

né à Märstetten le trente et un janvier

mil neuf cent un

fils de Jacob-Daniel Greuter, décédé

et de Ida Bühler à Weinfelden.

2. Golaz Emilie-Fanny,

cibataire,

sans profession,

originaire de S. Abbaye

domiciliée à Sabour de Teily

née à Lizy le vingt-deux novembre

mil huit cent norante-six

fille de Ferdinand-Samuel Golaz

et de Louisa-Rosalie Stoudmann } décédés

Témoins: { 1. M. Charles Stoudmann, jardinier et Sabour de Teily  
2. M. Max Schubert, jardinier et Blouay.

Les publications ont eu lieu à Stalden i. b. le 14, Sirmach le 17, S. Abbaye et Sabour de Teily le 15 Mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le cinq juin mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

certificat de publications  
Aut. n. de célébrer le mariage de l'état civil de Stalden i. b.

## Les époux :

O. Greuter  
Emilie Greuter, née Golaz.

## Les témoins :

Ch. Stoudmann  
Max Schubert.

## L'officier de l'état civil :

Staal

Communiqué aux E.C. de Sirmach, Stalden et l'Abbaye

N° 16

Berney  
et  
Ibach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Emile - François  
divorcé de Jeanne - Sophie Rebety dès le 7 janvier 1926  
peintre,  
originaire de l'Abbaye et d'Aubonne,  
domicilié à Sabou de Teily  
né à Vevey le vingt-deux janvier  
mil huit cent septante-quatre

fils de Jean - François Berney  
et de Marie - Louise Marquis } les deux décédés

2. Ibach Bertha,  
divorcée de Marc - François Rinsoz dès le 12 juillet 1919  
ménagère,  
originaire de Chardonne,  
domiciliée à Sabou de Teily,  
née à Corsier le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-sept.

fille de Abram Ibach,  
et de Julienne Samiens } les deux décédés

Témoins : 1. M. Alfred Ibach, peintre, domicilié à Vevey.  
2. M. Jules Bresso, peintre, domicilié à Chailly  
et Clarens.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily et l'Abbaye  
le 5, Aubonne et Chardonne le 7 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Teily, le dix-neuf juin mil neuf  
cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de premier mariage  
des futurs époux avec ins-  
criptions marginales  
promesse de mariage  
actes de publications

Les époux :

E. Berney,  
Bertha Berney née Ibach

Les témoins :

A. Ibach  
J. Bresso.

L'officier de l'état civil :

Stave

Communiqué aux E.C. de l'Abbaye,  
Aubonne et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 17

Carrard

et

Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Robert-Charles,

célibataire,

docteur-médecin

originaire de Orbe, Fey, Rueyes et du Châtelard-Montreux  
domicilié à Clarens, (Châtelard).

né à ux Avants (Châtelard) le trois août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Henri-Louis-Alfred Carrard, décédé

et de Anna-Ernestine née Bernier, à Clarens.

2. Kohler Olga-Marie-Louise,

célibataire,

sans profession

originaire de Sausanne et de Büren (Berne)

domiciliée à Sabou de Seily

née à Sausanne le cinq septembre

mil neuf cent un.

fille de Jean-Jacques Kohler, fabricant

et de Emma née Kohler, à Sabou de Seily

Témoins: { 1. M. Jean-Jacques Kohler, industriel à Sabou de Seily  
2. M. Jean-Victor Kohler, domicilié à FontanierLes publications ont eu lieu au Châtelard (Montreux) le 26 mai,  
à Sabou de Seily, à Büren a St., à Orbe, à Rueyes  
et à Fey le 27 mai et à Sausanne le 28 mai 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Seily, le vingt et un juin mil  
neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Certificat de publication  
aut. de célébrer le mariage  
de l'état civil de Montreux.

Les époux :

J. R. Carrard.  
M L Carrard née Kohler

Les témoins :

J. Kohler  
J. V. Kohler

L'officier de l'état civil :

Stare

Par jugement du Tribu-  
nal du district de Vevey  
du 9 juillet 1940, devenu  
définitif et exécutoire le 18  
septembre 1940, le mariage  
inscrit ci-contre a été dis-  
sout par le divorce.Inscrit le 27 septembre 1940  
par ordre du Dip. de S. P.

L'officier d'état civil

Stare

Comm. au  
Dip<sup>t</sup> de S. P.



N° 18

Barnet

et

Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barnet Bernard-Joseph,

célibataire,

employé de commerce,

originaire de Eschenbach (Lucerne),

domicilié à Sabour de Teily,

né à Lucerne le huit novembre

mil huit cent nonante-huit

fils de Heinrich-Bernard Barnet, cocher

et de Maria Sager, les deux à Lucerne.

2. Delessert Alice-Marguerite,

célibataire,

sans profession,

originaire de Lavigny et de Villette,

domiciliée à Sabour de Teily,

née à Chambisy-Dessus (Pregny) le quinze novembre

mil neuf cent trois.

fille de Alexis Delessert, employé de ville, à Sabour de Teily

et de Bertha-Marguerite Mayor, à Morgin

Témoins :

1. M. André Martin-Sager, empl. de commerce à Sabour

2. M. Joseph Barnet, empl. de bureau à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 28, Lavigny le 29, Villette et Eschenbach le 30 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publication.

Les époux :

Barnet  
Alice Barnet née Delessert

Les témoins :

A. Martin-Sager  
Joseph Barnet

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux E. C. de Eschenbach  
Lavigny et Cully.

## Registre des mariages A.

N° 19

Iseli

et

Sauter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iseli Louis-Achille,

célibataire,

mécanicien - dentiste

originaire de Sutzelflüh (Berne)

domicilié à Sabour de Teily

né aux Breuleux le premier Août

mil neuf cent deux

fils de Louis-Albert Iseli, horloger } les deux à

et de Alice-Marie-Estelle Willemmin } Prienne

2. Sauter Eugénie-Marie

célibataire,

modiste,

originaire de Frangères et Besencens (Fribourg),

domiciliée à Sabour de Teily

née à Courtion le dix-sept Mai

mil neuf cent cinq

fille de Henri-François Sauter, décédé

et de Mélanie Dinervand, à Marseus

Témoins: } 1. M. Mario Radrizzani, violoniste à Sabour de Teily  
2. M. Albert Perrin, jardinier au dit lieuLes publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 3, Sutzelflüh  
le 4, Frangères et Besencens le 5 Août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily le quatre septembre mil  
neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publication

Les époux :

Achille Iseli  
Eugénie Iseli née Sauter

Les témoins :

Mario Radrizzani  
Albert Perrin

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux E.C. de Sutzelflüh  
et St. Martin.

N° 20  
Lüthi  
et  
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüthi Walther, \_\_\_\_\_  
divorcé de Lida Haldemann dès le 4 Décembre 1924  
serrurier, \_\_\_\_\_

originaire de Bleienbach (Berne), \_\_\_\_\_

domicilié à Sabour de Teily \_\_\_\_\_

né à Siquan \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_

fils de Rodolphe Lüthi, décédé \_\_\_\_\_

et de Magdalena née Lüthi, à Berne \_\_\_\_\_

2. Rossier Marguerite, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gérante, \_\_\_\_\_

originaire de Rougemont et Chatillens, \_\_\_\_\_

domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

née à Vevey \_\_\_\_\_ le huit Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_

fille de Jean-Aimé Rossier \_\_\_\_\_

et de Honorine-Julie-Elise-Aimée née Suffy, } décédés

Témoins: } 1. M<sup>lle</sup> Bertha veuve de Colouard Fluck, domiciliée à Vevey. \_\_\_\_\_

2. M<sup>lle</sup> Alice femme de Georges Leemann, au dit lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 4, Rougemont  
le 6, Bleienbach et Vevey le 7 et Chatillens le 8  
septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le trente Octobre mil neuf  
cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux  
et inscription marginale  
de divorce

Acte de naissance de l'épouse  
Promesse de mariage  
actes de publications

Communiqué aux E. C. de Bleienbach,  
Rougemont, Oron et Vevey.

Les époux :

Walther  
Marg. Lüthi née Rossier

Les témoins :

B. Fluck, Rossier  
A. Jeanrenaud, P. Mier

L'officier de l'état civil :

Stare

## Registre des mariages A.

N° 21

Gavard

et

Petitpierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavard Jean-Louis

veuf de Marie-Esther Avanthey dès le 24 Février 1923.  
employé au P.E.M.

originaire de France (Luigney) Haute Savoie.

domicilié à Paron près Sene (Dépt de Yonne) France

né à Luigney (St Julien) le vingt-sept Octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Alexis-Antoine Gavard

et de Joséphine Sayat, les deux décédés

2. Petitpierre Georgette-Pauline,

célibataire,

couturière,

originaire de Neuchâtel et Couvet

domiciliée à Sabour de Seily

née à Porrentruy le quatre Août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Georges Petitpierre, jardinier à Sabour de Seily  
et de Marie-Elise Maire, décédée.Témoins : { 1. M. Georges Petitpierre jardinier à Sabour de Seily  
2. M. Auguste Schmidt, voyageur de commerce à CorsierLes publications ont eu lieu à Sabour de Seily et Paron le  
16, Neuchâtel le 18 et Couvet le 22 Octobre 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabour de Seily, le douze Novembre mil neuf  
cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès 1<sup>ère</sup> femme du fiancé

Permis de domicile de la fiancée Georgette Gavard née Petitpierre

Acte de nationalité et domicile du fiancé

Promesses de mariage

Actes de publication

Aut. du Dépt. de S. P.

Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Communiqué aux E.C. de Neuchâtel  
et Couvet et Chancellerie d'Etat

Les époux :

Gavard Jean Louis

Georgette Gavard née Petitpierre

Les témoins :

Georges Petitpierre  
M. Schmidt

L'officier de l'état civil :

Stavel

N° 22

Cherret  
et  
Fonjallas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherret Auguste, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
agriculteur, \_\_\_\_\_  
originaire de Bas-Tully \_\_\_\_\_  
domicilié à La Crausaz nière Sabou de Seily \_\_\_\_\_  
né à Sugiez (Bas-Tully) le vingt mars \_\_\_\_\_  
milneuf cent cinq \_\_\_\_\_

fils de Auguste Cherret, agriculteur à Sabou de Seily  
et de Anne-Marie Favet, décédée \_\_\_\_\_

2. Fonjallas Clara, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Sully et Epesses, \_\_\_\_\_  
domiciliée à nière Jouquy, \_\_\_\_\_  
née à Chardonne le seize Février \_\_\_\_\_  
milneuf cent six, \_\_\_\_\_

fille de Emile Fonjallas, décédé \_\_\_\_\_  
et de Henry-Caroline-Françoise Raymond à Jouquy

Témoins: { 1. M. Samuel Vincent, Inspecteur de Police, les deux à  
2. M. Henri Joy agent de Police, } Sabou de Seily

Les publications ont eu lieu à Sabou de Seily le 16, Bas-Tully,  
Sully, Epesses et Jouquy le 18 Octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Seily, le douze Novembre mil  
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Aug. Cherret  
Clara Cherret née Fonjallas

Les témoins :

Vincentz  
Joy

L'officier de l'état civil :

L'Avre

Communiqué aux E. C. de Môtier,  
Sully, Cully et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 23

Henry

et

Schwaar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Charles - David - Auguste

célibataire

agronome

originaire de Tullierens

domicilié à Villardière Sabou de Peily

né à Vevey le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Julien - Auguste Henry,

et de Elina Margairaz, les deux décédés

2. Schwaar Marie - Hilda,

célibataire,

sans profession,

originaire de Oberlangenegg (Berne),

domiciliée à Grandson,

née à Estavayer-le lac le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Fernand - Ernest Schwaar, professeur

et de Marie - Louise Touga, les deux à Grandson

Témoins :

1. M. Edouard Henry, agriculteur à Sabou de Peily

2. M. Benjamin Schwaar, directeur à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Peily le 26, Tullierens, Schwarzenegg et Grandson le 27 octobre 1926.


Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Peily, le vingt novembre mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

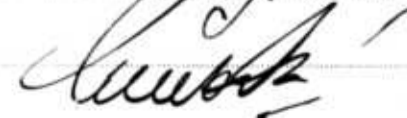
Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

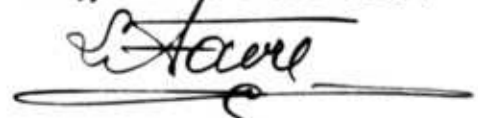
  
 Hilda Henry née Schwaar

Les témoins :

E. Henry



L'officier de l'état civil :



Communiqué aux E. C. de Colombier, Schwarzenegg et Grandson

No 24  
Inadens  
et  
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inadens Louis-Samuel, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
agriculteur, \_\_\_\_\_  
originaire de Blonay, \_\_\_\_\_  
domicilié à Bottanous rière S<sup>t</sup> Léger, \_\_\_\_\_  
né à S<sup>t</sup> Léger (Bottanous) le quinze janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Gustave-Otto Inadens, Juge de Paix les deux à Bottanous et de Elise Marie-Sophie dite Mery née Roucard } rière S<sup>t</sup> Léger

2. Dupraz Nelly-Eugène \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
ménagère, \_\_\_\_\_  
originaire de S<sup>t</sup> Léger-la Chiesaz, \_\_\_\_\_  
domiciliée au Crêt rière S<sup>t</sup> Léger, \_\_\_\_\_  
née à S<sup>t</sup> Léger \_\_\_\_\_ le deux Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Louis-Eugène Dupraz, agriculteur les deux au Crêt et de Bertha-Marguerite-Elise née Mery } rière S<sup>t</sup> Léger

Témoins: } 1. H. Otto Inadens, Juge de Paix à S<sup>t</sup> Léger \_\_\_\_\_  
2. H. Eugène Dupraz, agriculteur au dit lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Léger et à Blonay le neuf novembre 1926. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Veigy, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication (Aut. de célébrer le mariage) Etat civil de S<sup>t</sup> Léger.

Les époux :

L. Inadens  
Nelly Inadens née Dupraz

Les témoins :

O. Inadens  
Eugène Dupraz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à E.C. de S<sup>t</sup> Léger

Vu, le 2 Décembre 1926  
Le Proc. H. Blane

## Registre des mariages A.

N° 25

Guédon

et

Rapin

Par jugement du Tribunal du District de Vevey en date du 11 avril 1935 déclaré définitif et exécutoire le 24 juin 1935 le mariage ci-contre Guédon-Rapin a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 24 juin 1935 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Inscrit le 25 juillet 1935

Officier d'état civil  
L. Favre



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guédon René-Henri,

célibataire,

menuisier,

originaire de Poliez-Pittet,

domicilié à Sabour de Peily,

né à Vevey le seize Mars

mil neuf cent trois.

fils de Émile-Louis Guédon, menuisier

et de Elisabeth dite Anna Mayor, les deux à Sabour de Peily

2. Rapin Hélène-Eugène,

célibataire,

marchande,

originaire de Payerne,

domiciliée à Vevey,

née à Vevey le vingt-sept Mars

mil neuf cent quatre

filles de Alois-Albert Rapin, ferblantier, à l'étranger

et de Marie-Tauline Audries, à Vevey.

Témoins : 1. M. Marcel Guédon, plâtrier-peintre à Sabour de Peily  
2. M. Alois Rapin, ferblantier à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 22, Poliez-Pittet, Payerne et Vevey le 24 Novembre 1936.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le dix-huit Décembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesses de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

René Guédon  
Hélène Guédon née Rapin.

Les témoins :

Marcel Guédon  
Rapin Alois

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué aux b.c. de Dattens  
Payerne et Vevey.

S'inscription numéro vingt-cinq ci-dessus est la dernière de l'année mil neuf cent vingt-six.

S'officier d'état civil  
L. Favre



N° 1

Brélaz

et

Montandon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélaz Charles-Victor, \_\_\_\_\_  
 veuf de Augusta-Rosalie Détrez dès le 19 Novembre 1924  
 agriculteur, \_\_\_\_\_  
 originaire de Lutry et Foul, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabou de Feily, \_\_\_\_\_  
 né à Savigny \_\_\_\_\_ le dix-neuf Septembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Marc-Auguste Brélaz, }  
 et de Julie née Jordan, } décedés, \_\_\_\_\_

2. Montandon Clémentine-Ernestine, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 domestique, \_\_\_\_\_  
 originaire de Cravers et du Socle (Neuchâtel), \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Sabou de Feily, \_\_\_\_\_  
 née à Fonceboz \_\_\_\_\_ le huit Mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

filles de Hermann-Kunna Montandon, décedé  
 et de Mathilde-Esther née Krähenbühl, au Socle

Témoins : { 1. M. Alfred Baus, agent de police à Sabou de Feily  
 2. M. Louis Rieder, jardinier au dit lieu, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabou de Feily et Lutry le 19,  
 Foul, Cravers et Le Socle le 21 Février 1927. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Feily, le dix Mars mil neuf cent  
 vingt-sept.

Pièces déposées :  
 Livret de famille de l'époux  
 (1<sup>er</sup> mariage).  
 Acte de naissance de la  
 future épouse.  
 Son permis de domicile  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :  
 Victor Brélaz  
 Clémentine Brélaz née Montandon

Les témoins :  
 A. Baus  
 L. Rieder

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Communiqué aux B.C. de Lutry,  
 Foul; Cravers et du Socle.

## Registre des mariages A.

N° 2

Raichinstein

et

Pasvik

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raichinstein Berka,

célibataire,

ancien négociant,

originaire de Russie (Mohilev) sur Genieper,

domicilié à Sabou de Teily,

né à Mohilev le huit Octobre

mil huit cent soixante-six,

fils de Hirsch Novchov Raichinstein,

et de Esya. Hamscheïev ou Gramscheïev née Feusichin  
décédés

2. Pasvik Olympiada,

célibataire,

sans profession,

originaire de Lettonie (Wentspils) Windau

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Wentspils (Windau) le vingt-sept Octobre

(huit Novembre) mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Nicolas Vladimirov Pasvik,

et de Alexandra Chiodorova née Gutschmidt } décédés.

Témoins :

1. M. Alexandre Kachenkine, ingénieur à Glarens.

2. M. Edouard Sillig, avocat à Sabou de Teily

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily le 5 janvier  
1927, de même qu'en Lettonie.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily, le vingt-quatre Mars mil  
neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

déclarat. militaire du fiancé  
(traductions de ces pièces).Panc. ports des fiancés et permis  
de domicile (pièces rendues).

Promesse de mariage

certif. de capacité matrimon. de  
la fiancée. Publiat. à Sabou  
aut<sup>m</sup> du Sépt. de S. S.

Communiqué

à la Chancellerie d'état

Les époux :

M. Raichinstein  
O. Pasvik

Les témoins :

Kachenkine  
Sillig

L'officier de l'état civil :

L. Faure

N° 3

Dovat  
et  
Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dovat Louis-Henri-Eugène,  
célibataire,  
marbrier,  
originaire de Costeaux  
domicilié à Sabour de Teily,  
né à Chambon y Roche le vingt-six Février  
mil neuf cent

fils de Charles-Marc-Louis Dovat, agriculteur  
et de Eugénie-Sophie-Julie Besson } à Sabour de Teily

2. Borloz Marie-Alice,  
célibataire,  
domestique,  
originaire de Ormont-Dessous,  
domiciliée à Tevey  
née à Aigle le quatorze Septembre  
mil huit cent nonante-sept

fille de Eugène-François Borloz, décédé  
et de Emma-Elise Demoray, à Sabour de Teily.

Témoins: } 1. M. Jean Saubach, empl. de Vallé à Tevey  
2. Mlle Delphine Schmid, femme de chambre au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 8, Ormont-Dessous le 9, Costeaux et Tevey le 10 Mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le neuf Avril mil neuf cent  
vingt-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
actes de publications.

Les époux :  
Dovat Louis  
Alice Dovat née Borloz

Les témoins :  
Jean Saubach  
Delphine Schmid

Communiqué aux L.C. de Salèjeur  
Ormont-dessous et Tevey.

L'officier de l'état civil :

Stave

## Registre des mariages A.

N° H

Castioni

et

Forctay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Castioni Angel-Alfred,

célibataire,

mosaïste,

originaire de Stabio (Bessin),

domicilié à Sabou de Teily,

né à Sabou de Teily le vingt-quatre Août  
mil huit cent nonante-neuffils de Giovanni-Gustavo-Adolfo Castioni, mosaïste  
et de Louise-Charlotte Beaud } à Sabou de Teily

2. Forctay Simone-Jeanne,

célibataire,

sténo-dactylo,

originaire de St Sulpice,

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Sausanne le dix-huit Août

mil neuf cent deux.

fille de Louis-Jean-François Forctay, retraité B.E.

et de Elise-Euise Mury, } à Constantine (Tully).

Témoins :

1. M. Adolphe Castioni, mosaïste à Sabou de Teily
2. Mlle Amélie Castioni, à Sabou de Teily.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily le 22, Stabio  
et St Sulpice le 23 Février 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative; l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily le quatorze Avril mil neuf  
cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
L'époux est né à Sabou  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

A. Castioni  
S. Castioni née Forctay.

Les témoins :

Adolphe Castioni  
Amélie Castioni

L'officier de l'état civil :

Stare

Communiqué aux B.C. de Stabio  
et Scublens.

En date du 30 avril 1928 le  
Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné  
la rectification de l'acte de ma-  
riage ci-contre en ce sens que

Angel-Alfred Castioni soit  
désigné sous les prénoms de  
« Angélo-Alfred »

Inscrit le 3 Mai 1928.

L'officier d'état civil

L. Favre

Comm. aux États civils de  
Stabio et Scublens et Dept de J.P.

N° 5

Nydegger  
et  
Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nydegger Rodolphe  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Wahlern (Berne),  
domicilié à Prêtvière Granges (Vaud),  
né à Henniez le vingt Mars  
mil huit cent nonante-neuf.

fils de Frédéric Nydegger, agriculteur  
et de Emma née Marti } à Prêtvière Granges.

2. Duc Ida,  
célibataire,  
ménagère,  
originaire de Villars-Bramard,  
domiciliée à Prêtvière Granges (Vaud),  
née à Prêtvière Granges le vingt-quatre Août  
mil neuf cent

filles de Adrien-François Duc, agriculteur  
et de Marie née Puttkofer } à Prêtvière Granges

Témoins: 1. M. Samuel Vincent, Inspecteur de Police à Sabour de Teily  
2. M. Hermann Fautschli, agent de Police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Granges le cinq Avril, à Wahlern  
et Villars-Bramard le six Avril mil neuf cent  
vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le six Mai mil neuf cent  
vingt-sept.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
(Autorisation de célébrer  
le mariage, Etat civil de  
Granges).

Les époux :  
Nydegger  
Ida Nydegger née Duc

Les témoins :  
Vincent  
Fautschli

L'officier de l'état civil :  
Auer

Communiqué aux b.c. de Wahlern,  
Villars et Granges

## Registre des mariages A.

N° 6  
Bielli  
et  
Luratti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bielli Pietro - Mario, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
carreleur, \_\_\_\_\_  
originaire de Luino (Province de Côme) Italie \_\_\_\_\_  
domicilié à Labour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Luino \_\_\_\_\_ le deux Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_

fils de Angelo Bielli, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Giuseppa Rigamonti, à Labour de Teily \_\_\_\_\_

2. Luratti Elisabetta, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
vendeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Casalzuigno (Province de Côme) Italie \_\_\_\_\_  
domiciliée à Labour de Teily, \_\_\_\_\_  
née à Tevey \_\_\_\_\_ le dix-huit Décembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_

fille de Attilio - Edmond Luratti, entrepreneur \_\_\_\_\_  
et de Maria - Elisabetta Felli, à Labour de Teily \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. Joseph Bielli, maçon domicilié à Tevey  
2. M. Jean Luratti, entrepreneur à Labour de Teily

Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 24 Février  
et à Luino et Casalzuigno les 13 et 20 Mars  
1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le dix-huit Juin mil neuf  
cent vingt-sept. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de célibat  
Congé militaire du fiancé  
Permis de domicile  
Promesse de mariage  
Aut<sup>m</sup> du dépt. de l'et. T  
Actes de publications  
Certificats de capacité matri-  
moniale des fiancés.

Communiqué

à la Chancellerie d'Etat

## Les époux :

Bielli Pietro  
Elisabeth Bielli née Luratti

## Les témoins :

Bielli Joseph  
Luratti

L'officier de l'état civil :

Stare

N° 3  
Baudet  
et  
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet Louis-Robert-Ulysse,  
célibataire,  
boulangier,  
originaire de Étaagnières,  
domicilié à Berritet (Blanches),  
né à Sabou de Teily le treize Juin  
mil neuf cent deux,  
fils de Louis-Henri Baudet,  
et de Marie née Hauster } décédés.

2. Dufour Marie-Elianne,  
célibataire,  
demoiselle de magasin,  
originaire de Châtelard-Montreux,  
domiciliée à Sabou de Teily,  
née à Sabou de Teily le seize Septembre  
mil neuf cent un,  
fille de Gustave-Pierre Dufour, agriculteur  
et de Elise-Emma née Prou } à Sabou de Teily

Témoins : 1. M. Henri Joy, agent de police à Sabou de Teily  
2. M. Alfred Baus, ? ? ?

Les publications ont eu lieu à Étaagnières le 6 Juin, au  
Châtelard, aux Blanches (Montreux) et à Sa-  
bou de Teily le 11 Juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Teily, le vingt-trois Juin mil  
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(Aut. de célébrer le ma-  
riage de l'Etat civil de  
Montreux).

Les époux :

Baudet  
Elianne Baudet née Dufour

Les témoins :

H. Joy  
A. Baus

L'officier de l'état civil :

Staur

Communiqué aux E.C. d'Échallens  
et de Montreux

## Registre des mariages A.

N° 8

Freymond

et

Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Jules-Alfred,

célibataire,

employé de commerce,

originaire de St Cierges,

domicilié à Burgdorf (Berne),

né à Langry le vingt-cinq juin  
mil-huit-cent nonante-quatre,

fils de Alfred Freymond, décédé

et de Marie née Gueret, à Vevey

2. Légeret Germaine-Sophie,

célibataire,

employée de commerce,

originaire de Chesbres,

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Vevey le dix septembre  
mil huit cent nonante-six,

fille de Jean-Louis Légeret, décédé

et de Bertie née Baumgartner, à Sabou de Teily

Témoins: { 1. M. Adolphe Bonjour, hôtelier, domicilié à Blonay.  
2. M. Charles Légeret, commerçant domicilié à VeveyLes publications ont eu lieu à Burgdorf le 11, St Cierges et  
Sabou de Teily le 12 et Chesbres le 14 Mai 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily, le vingt-neuf juin mil  
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publications,  
aut. de célébrer le mariage  
de l'état civil de Burgdorf.

Les époux :

M. Freymond

Germaine Freymond née Légeret

Les témoins :

A. Bonjour  
C. Légeret

L'officier de l'état civil :

Stour

Communiqué aux b. c. de St Cierges,  
Burgdorf et de St Saphorin.



N° 9

Schyrer

et

Raemy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schyrer Richard-Jean-Baptiste-Robert

célibataire,

horticulteur,

originaire de Cottens (Vaud)

domicilié à Sabour de Veigy,

né à Vevey le vingt-sept Avril

mil neuf cent trois

fils de Richard Schyrer, horticulteur, à Sabour de Veigy et de Marie-Pauline Vanthey, décédée.

2. Raemy Joséphine-Hedwige,

célibataire,

sans profession,

originaire de Planfayon (Fribourg),

domiciliée à Bulle,

née à Sabour de Crème le six septembre

mil neuf cent trois

filles de Félix Raemy, scieur,

et de Rosine-Anne Bertschy } à Bulle

Témoins :

1. M. Robert Defago, dessinateur à Vevey

2. M. Anacleto Luretti, dessinateur à Sabour de Veigy.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Veigy et Bulle le 1<sup>er</sup>, Planfayon et Cottens le 2 Juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Veigy, le six Juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publications.

Les époux :

R. Schyrer  
Hedwige Schyrer née Raemy

Les témoins :

Robert Defago  
Anacleto Luretti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux B.C. de Grancy, Plaffein et Bulle.

## Registre des mariages A.

N° 10

Costomeno

et

Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Costomeno Pandely;

célibataire,

employé de commerce,

originaire de sujet grec

domicilié à Vevey

né à Chalcédoine (Constantinople) le vingt-huit Août

mil huit cent quatre vingt-douze

fils de Jean Costomeno, décédé

et de Maria Costomeno, en Grèce,

2. Golaz Marie-Renée-Lusanne,

célibataire,

employée de bureau,

originaire de L'Abbaye.

domiciliée à Labour de Teily,

née à Morges le treize Août

mil neuf cent cinq.

fille de Jules-Marc Golaz, décédé

et de Césarine-Lusanne née Dummer, à Labour de Teily.

Témoins :

1. M. Charles Horneger, empl. de bureau à Zurich

2. M. René Renel, empl. de bureau à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, L'Abbaye et à Labour de Teily le vingt-quatre Mai mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le quinze Août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication  
(Aut. de célébrer le mariage)  
de l'Etat civil de Vevey).

Les époux :

Pandely Costomeno

Renée Costomeno  
née Golaz

Les témoins :

Charles Horneger.

René Renel.

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Communiqué aux E.C. de Vevey,  
L'Abbaye et Chancellerie d'Etat

N° 11.

Schneider

et

Monnier

Complément

Par ordre du Département de Justice et Police du 28 avril 1959, l'épouse ci-cote est dénommée comme étant originaire de Amex-sur-Oxle et non Amex seulement. La Tau de Peily, le 29 avril 1959

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Walther, célibataire, cuisinier, originaire de Utendorf (Berne), domicilié à Vevey, né à Vevey le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Alfred Schneider, commerçant et de Lina née Ris, à Sabou de Peily.

2. Monnier Anna, célibataire, nurse, originaire de Amex, domiciliée à Sabou de Peily, née à Amex le dix août mil neuf cent quatre

fille de Constant Monnier, agriculteur et de Marie-Elise née Baudat à Amex.

Témoins: 1. M. Jean Voguet, notaire à Sabou de Peily. 2. M. Georges Voguet, empl. de banque à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey et Amex le 14 et à Chierachem et Sabou de Peily le 15 juillet 1959

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Peily, le sept Septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication (Autor. de célébrer le mariage de l'état civil de Vevey).

Les époux :

W. Schneider Anna Schneider née Monnier

Les témoins :

Voguet Georges

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux B.C. de Chierachem Vevey et agiez

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



L'Officier de l'état civil :

E. GRANGIER

## Registre des mariages A.

N° 12

Ansermet

et

Delapraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet Jules-Henri, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 notaire, \_\_\_\_\_  
 originaire de Laboum de Teily, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Laboum de Teily, \_\_\_\_\_  
 né à Laboum de Teily, \_\_\_\_\_ le seize septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Jean-Louis Ansermet, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Louise-Julie née Rossier, à Laboum de Teily

2. Delapraz Julie-Flora, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 négociante, \_\_\_\_\_  
 originaire de Corseaux, \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Laboum de Teily, \_\_\_\_\_  
 née à Corseaux \_\_\_\_\_ le vingt Juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-un, \_\_\_\_\_

fille de Frédéric-Alphonse Delapraz } décédés  
 et de Marie-Lisette née Berger }

Témoins: { 1. M: Jules Guyot, maître menuisier à Laboum de Teily  
 2. M: Edouard Saggi, jardinier au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Laboum de Teily le 23 et Cor-  
 seaux le 25 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laboum de Teily, le quinze septembre mil  
 neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :

J. Ansermet  
 Julie Ansermet  
 née Delapraz

Les témoins :

Guyot  
 Saggi

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué à b. e. de Corsier

N° 13

Angsbourger  
et  
Gétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Angsbourger Michel  
célibataire,  
parteur,  
originaire de Saugnan (Seme)  
domicilié à Ballaigues,  
né à Echallens le vingt-quatre Juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze

filz de Auguste - Emmanuel Angsbourger, posteur  
et de Sarah née Fanches, à Aigle

2. Gétaz Marguerite - Félicie  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Sabour de Veigy et Château d'Oex  
domiciliée à Sabour de Veigy  
née à Vevey le vingt-un Août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Albert - Emile Gétaz, rédacteur à Sabour de Veigy  
et de Jeanne - Elise née Klausfelder, décidée

Témoins : 1. M. Emile Gétaz, rédacteur à Sabour de Veigy  
2. M. Charles Hummerling, organiste à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 25, et à Saugnan,  
Sabour de Veigy et Château d'Oex le 26 Août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Veigy, le vingt-six Septembre mil  
neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Les époux :

Marguerite Gétaz Angsbourger  
née Gétaz

Les témoins :

Gétaz  
H. Hummerling

L'officier de l'état civil :

Stave

Communiqué aux D.C. de Saugnan,  
Ballaigues et Château d'Oex.

## Registre des mariages A.

N° 114

Dietsch

et

Burnat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dietsch Roger-Georges, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 industriel, \_\_\_\_\_  
 originaire de Strasbourg (Bas Rhin) France, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sierpore (Haut Rhin) France, \_\_\_\_\_  
 né à Strasbourg \_\_\_\_\_ le vingt-six Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_

filz de Camille Dietsch, ingénieur } domiciliés  
 et de Frédérique-Wilhelmine-Marthe Rummel } à Sierpore

2. Burnat Monique, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Vevey, Moudon, Corsier et Corseaux \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Sabou de Seily, \_\_\_\_\_  
 née à Sabou de Seily \_\_\_\_\_ le vingt Février \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

fille de Adolphe Burnat, architecte, domiciliés  
 et de Elaine-Israh Jordan } à Sabou de Seily.

Témoins: } 1. M. Camille Dietsch, ingénieur à Sierpore  
 } 2. M. Adolphe Burnat, architecte à Sabou de Seily

Les publications ont eu lieu à Sabou de Seily le 21, Sierpore  
 et Moudon le 22, Vevey, Corsier et Corseaux  
 le 23 Septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Seily, le quatorze Octobre mil  
 neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Consentement des parents de  
 la fiancée et du Conseil d'Etat  
 Déclarat. de domicile du fiancé  
 Promesses de mariage  
 Actes de publications  
 Certificat de capacité matri-  
 moniales du fiancé.

Communiqué aux E.C. de Vevey,  
 Moudon, Corsier et Chancellerie  
 d'Etat.

Les époux :

Dietsch  
 Monique Dietsch nee Burnat

Les témoins :

Dietsch, Adolphe  
 Florence Burnat,  
 Louis Burnat  
 H. 9700

L'officier de l'état civil :

Stave

N° 15

Grognez

et

Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognez Rodolphe Benjamin,

célibataire,

mécanicien,

originaire de Poliez-Pittet,

domicilié à Sabour de Peily,

né à Sabour de Peily le neuf Août

mil neuf cent trois,

fils de Rodolphe Benjamin Grognez, décédé

et de Pauline Emilie De Cock, à Sabour de Peily

2. Rossier Yvonne,

célibataire,

ouvrière de fabrique,

originaire de Rougemont,

domiciliée à Sabour de Peily,

née à Vevey le trente et un Octobre

mil neuf cent quatre,

fille de Adrien Rossier, manoeuvre à Sabour de Peily

et de Nancy Rubin, décédée.

Témoins :

1. M. Henri Haller, comptable à Sabour de Peily

2. M. Justus Rossier, mouleur à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily et Rougemont le 27 et Poliez-Pittet le 28 Septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-deux Octobre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publications.

Les époux :

Rod. Grognez.

Yvonne Grognez née Rossier

Les témoins :

H. Haller  
J. Rossier

L'officier de l'état civil :

Stavre

Communiqué aux B.C. de Postens et Rougemont.

Par jugement du Tribunal cantonal des Tenués rendu en date du 30 novembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Fait le 17 février 1927  
L'off. d'état civil  
L. Stavre  
Canton de Fribourg  
Mairie de La Tour de Peily  
sept. 06 419.



## Registre des mariages A.

N° 16

Grogny

et

Klose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grogny Edouard - Pierre - Auguste

célibataire,

viticulteur,

originaire de Poliez-Pittet,

domicilié à Sabou de Teily

né à Sabou de Teily le quinze Avril

mil-neuf cent six.

fils de Elie - Maurice Grogny, pépiniériste

et de Marguerite Cherpillod } à Sabou de Teily

2. Klose Anna - Ida,

célibataire,

cuisinière,

originaire de Rauschwitz (Glogau) Prusse, Allemagne

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Rauschwitz le vingt-neuf Octobre

mil-neuf cent trois.

fille de Karl - Friedrich - Hermann Klose, agent de sécurité

et de Augusta Nitschke, } à Rauschwitz

Témoins :

1. M. Maurice Grogny, pépiniériste à Sabou

2. M. Samuel Vincent, inspecteur de Police au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily le 5, et Poliez-Pittet le 6 Septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Teily, le onze Novembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte d'origine de la fiancée

son permis de domicile

Aut. du Dépt. de l'et ?

Promesse de mariage

Actes de publications

Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Les époux :

Grogny Edouard  
Ida Grogny née Klose

Les témoins :

Grogny  
Vincent

L'officier de l'état civil :

L'Havre

Communiqué à B.C. de Bottens  
et Chancellerie d'Etat



N° 17

Ongaro

et

Martinelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ongaro Pierre-Jean, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 représentant de commerce, \_\_\_\_\_  
 originaire de Sisiera (Visenza) Italie \_\_\_\_\_  
 domicilié à Sabour de Peily \_\_\_\_\_  
 né à Tevey \_\_\_\_\_ le six octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-neuf cent quatre.

fils de Joseph Ongaro, maître-tailleur \_\_\_\_\_  
 et de Adèle-Joséphine née Rosay } à Sabour de Peily.

2. Martinelli Jeanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Pella (Tovare) Italie \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Tevey \_\_\_\_\_  
 née à Pully \_\_\_\_\_ le trente juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-neuf cent six.

fille de Gaudenzio-Bernardo-Giuseppe Martinelli, charpentier \_\_\_\_\_  
 et de Louise née Martin } à Tevey.

Témoins : { 1. M. Marcel Sunicchi manoeuvre à Tevey \_\_\_\_\_  
 2. M. Félix Mouron, manoeuvre au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily le 26, Tevey le 28 septembre, Bolzano-Vicentino et Pella le 16 octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le vingt-six novembre mil-neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Certificats de stato-libero  
 Permis de domicile  
 Passe-ports des fiancés  
 Déclarat. militaire  
 Promesse de mariage  
 Aut. du dépt de S. P.  
 Actes de publications  
 Consent. à mariage  
 Actes de cap. matrimoniale  
 Communiqué  
 à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

J. Ongaro

J Ongaro nie Martinelli

Les témoins :

Marcel Sunicchi

Mouron Félix

L'officier de l'état civil :

L. Stave

## Registre des mariages A.

N° 18

Chappuis

et

Kalbfuss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Gustave - Henri,

célibataire,

agriculteur,

originaire de Rivaz,

domicilié à Sabou de Seily (Sully),

né à Sabou de Seily le treize Décembre

mil huit cent nonante-sept

fils de Gustave Chappuis, décédé

et de Fanny-Eulise née Allamand, à Sabou de Seily

2. Kalbfuss Emma - Henriette,

célibataire,

couturière,

originaire de S<sup>te</sup> Croix,

domiciliée à Clarens (Châtelard),

née à Clarens le quatre Mars

mil neuf cent un.

fille de Octave - Henri Kalbfuss, Chef de dépôt tramways

et de Marie née Turlod, à Clarens

Témoins :

1. M. Henri Kalbfuss, Chef de dépôt à Clarens.

2. M. Victor Allamand, commerçant à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Sabou de Seily le 10, Châtelard le 11, Rivaz le 12 et S<sup>te</sup> Croix le 14 Novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabou de Seily, le premier Décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Actes de publications

Les époux :

Henri Chappuis

Emma Chappuis née Kalbfuss

Les témoins :

H. Kalbfuss

F. Allamand

L'officier de l'état civil :

L. Auvre

Communiqué aux E.C. de S<sup>te</sup> Croix  
S<sup>t</sup> Saphorin et Montreux.

Vu, le 13 Décembre 1924

Le D<sup>ist</sup>ric

H. Blam

N<sup>o</sup> 19  
Weber  
et  
Charrotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Philippe-Louis, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
négoçant, \_\_\_\_\_  
originaire de Breiten (Berne), \_\_\_\_\_  
domicilié à Vevey \_\_\_\_\_  
né à Corsier, \_\_\_\_\_ le dix-neuf Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_  
fils de Jean-Jacob-Albert Weber, négociant, \_\_\_\_\_  
et de Louise-Caroline née Delafontaine } à Genève.

2. Charrotton Méry-Filise-Valentine \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
sans profession, \_\_\_\_\_  
originaire de Mont-la-Ville, \_\_\_\_\_  
domiciliée à Mont-la-Ville, \_\_\_\_\_  
née à Mont-la-Ville, \_\_\_\_\_ le treize juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_  
fille de Marc-Auguste Charrotton, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise née Genevay } à Mont-la-Ville, \_\_\_\_\_

Témoins: } 1. M. Albert Weber, négociant à Vevey \_\_\_\_\_  
2. M. Charles Saubertin, lithographe à Sabour de Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, Cors et Mont-la-Ville  
le quinze Novembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Vevey, le dix-sept Décembre mil  
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
(aut. de célébrer le mariage)  
de b. c. de Vevey).

Les époux :  
Ph Weber  
Filise Weber née Charrotton  
Les témoins :  
Albert Weber frs  
Ch Saubertin

Communiqué aux b. c. de Cors, Vevey  
à Isère.

L'officier de l'état civil :  
Stave

## Registre des mariages A.

N° 20

Ansermet.

et

Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet Gustave - Alfred

célibataire,

boulangier,

originaire de Sabou de Teily,

domicilié à Sabou de Teily

né à Sabou de Teily le vingt-neuf Décembre  
mil-neuf cent cinq

fils de Charles-Alfred Ansermet, vigneron

et de Elise - Cécile née Bouquet } à Sabou de Teily

2. Dufour Marguerite - Yvonne.

célibataire,

sans profession.

originaire du Châtelard,

domiciliée à Sabou de Teily,

née à Sabou de Teily le trente et un Août  
mil-neuf cent quatre

fille de Gustave - Pierre Dufour, laitier

et de Elise - Emma née Bron } à Sabou de Teily

Témoins :

1. André Todorz, employé de bureau, à Pevrey

2. Alfred Baux, agent de police, à La Tour-de-Teily

Les publications ont eu lieu à Sabou de Teily le premier  
et au Châtelard le deux Décembre mil-neuf  
cent vingt-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily le trente et un Décembre  
mil-neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Actes de publications  
Les futurs époux sont  
nés à Sabou de Teily.

Les époux :

Ansermet Gustave  
Yvonne Ansermet Dufour

Les témoins :

André Todorz  
Alfred Baux

L'officier de l'état civil :

L. Richon *ep.*

Communiqué à l'É.C. de Montreux.

L'inscription numéro  
vingt ci-dessus est la  
dernière de l'année mil  
neuf cent vingt-sept.L'off. d'état civil  
L. Favre

N° 1  
Todorz  
et  
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Todorz Henri-Charles,  
célibataire,  
agriculteur,  
originaire de Saboum de Teily,  
domicilié à Saboum de Teily, Pré Long,  
né à Saboum de Teily le quatre Décembre  
mil neuf cent deux.

fils de Charles-Louis Todorz, agriculteur  
et de Marie-Louise née Scheyre } à Saboum de Teily

2. Chollet Juliette,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Maracon,  
domiciliée aux Chables vière Blonay,  
née à Blonay le sept Décembre  
mil neuf cent un.

filles de César-Auguste Chollet, décédé  
et de Marie née Duprez, vière Blonay

Témoins :  
1. M. Henri Todorz, agriculteur à Saboum de Teily  
2. M. Alfred Sans, agent de police au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Saboum de Teily le 10, Maracon  
le 11 et Blonay le 12 Décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saboum de Teily, le treize Janvier mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.  
Promesse de mariage  
Actes de publications.

Les époux :

Henri Todorz  
Juliette Todorz née Chollet

Les témoins :

Todorz Henri

Sans

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux P.C. de St. Julien  
et Saleryeux.

## Registre des mariages A.

N° 2

Vodoz

et

Engler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vodoz François-Gamaliel, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 dessinateur-architecte, \_\_\_\_\_  
 originaire de Saboué de Peily, \_\_\_\_\_  
 domicilié à Saboué de Peily, \_\_\_\_\_  
 né à Saboué de Peily le trente novembre  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_

filz de Pierre-Souis Vodoz, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Louise-Marie née Emery, à Saboué de Peily

2. Engler Yvonne-Louise, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 sans profession, \_\_\_\_\_  
 originaire de Gutsch (Gr. Duché de Baden) Allemagne  
 domiciliée à Saboué de Peily, \_\_\_\_\_  
 née à Berritet (Blanches) le vingt-cinq octobre  
 mil neuf cent quatre, \_\_\_\_\_

fille de Alfred Engler, aide jardinier \_\_\_\_\_  
 et de Louise-Henriette née Perret } à Saboué de Peily

Témoins : } 1. M. Alexandre Vodoz, menuisier à Saboué de Peily  
 } 2. M. Samuel Tincant, inspecteur de police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Saboué de Peily le 24 novembre  
 1924. Pas de publications en Allemagne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saboué de Peily, le vingt-huit janvier  
 mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Permis de domicile de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 son heimatsschein  
 Promesse de mariage  
 Aut. du Dépt de J et P  
 Actes de publications  
 Certificat de capacité  
 matrimoniale de la fiancée  
 Communiqué à la Chancellerie  
 à l'état.

Les époux :

F. Vodoz  
 Y. Vodoz née Engler

Les témoins :

Vodoz Alexandre  
 Tincant

L'officier de l'état civil :

L. Staveland

N° 3

Henry

et

Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Edouard - Samuel, célibataire, agriculteur, originaire de Vuillierens, domicilié à La Bourde de Teily, né à Longny le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

fils de Jules-François Abram Henry, et de Elise née Cochard } décidés

2. Zimmermann Berthe-Aline-Henriette, célibataire, sans profession, originaire de Pampigny et Wattenwil (Berne), domiciliée à Vevey, née à Pampigny le vingt-et-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

fille de Alfred-Constant Zimmermann, agriculteur et de Louise-Henriette née Tillet } à Pampigny.

Témoins: 1. M. Auguste Henry, agronome à La Bourde de Teily 2. M. Alfred Zimmermann, jardinier à Plégier

Les publications ont eu lieu à La Bourde de Teily le 7, Vuillierens, Pampigny et Wattenwil le 8, et Vevey le 9 Février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Bourde de Teily, le trois Mars mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés Promesse de mariage Actes de publications.

Les époux :

E. Henry. Berthe Henry née Zimmermann

Les témoins :

Alfred Zimmermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux M. C. de Colombier Pampigny, Wattenwil et Vevey.

## Registre des mariages A.

N° 4

Zwahlen soit Zwahlen

et

Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen soit Zwahlen Louis-Emile,

célibataire,

imprimeur,

originaire de Gessenay (Berne),

domicilié à Sabou de Peiz,

né à Vevey le vingt-trois Mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Jean-Louis Zwahlen soit Zwahlen, imprimeur

et de Louise née Favre,

} à Sabou de Peiz

2. Mouron Nelda-Henri,

célibataire,

sans profession,

originaire de Chardonne,

domiciliée à Chardonne,

née à Chardonne le vingt octobre

mil neuf cent six,

fille de Henri Mouron, agriculteur

et de Louise-Bertha née Mouron } à Chardonne

Témoins : 1. M. Samuel Vincent, inspecteur de Police à Sabou de Peiz  
2. M. Henri Goy agent de Police au dit lieu.Les publications ont eu lieu à Sabou de Peiz le 3, Gessenay  
et Chardonne le 5 Mars 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Peiz, le dix-sept Mars mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.

Promesse de mariage

Actes de publications.

Les époux :

L. Zwahlen  
N. Mouron née Mouron.

Les témoins :

Vincent  
Henri Goy  
B. Zwahlen

L'officier de l'état civil :

H. Favre

Communiqué aux b.l. de Saanen et  
Lansier.



N° 5

Michaud  
et  
von Büren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Henri-Pierre, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
employé de commerce, \_\_\_\_\_  
originaire de Pompaples, \_\_\_\_\_  
domicilié à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_  
né à Sabour de Teily, \_\_\_\_\_ le quatre Janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

fils de Alois Michaud, décédé \_\_\_\_\_  
et de Hélène-Henriette née Crattet, à Sabour de Teily

2. von Büren Clara-Lophie, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
modiste, \_\_\_\_\_  
originaire de Grossaffoltern (Berne), \_\_\_\_\_  
domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_  
née à Courrendlin, \_\_\_\_\_ le vingt-huit Février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Jean von Büren, employé C.F.F. \_\_\_\_\_  
et de Mathilde née Gerber } à Délémont \_\_\_\_\_

Témoins : { 1. M. Maurice Stihoul, employé P.C.R. à Vevey \_\_\_\_\_  
2. M. Ernest Cony, employé P.C.R. à Chesbres. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sabour de Teily le 7, Pompaples  
et Grossaffoltern le 8 et Vevey le 9 Février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Teily, le vingt et un Mars mil  
neuf cent vingt-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de publications. \_\_\_\_\_

Les époux :

H. Michaud  
Clara Michaud  
née von Büren  
Les témoins :

Stihoul Maurice  
Cony.

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué aux h.c. de la Sarraz.  
à nos. al. foltern, Vevey.

N° 6

Ramel

et

Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel Louis-Constant,

cibataire,

agriculteur,

originaire de Château d'Oex,

domicilié à La Bour de Veigy,

né à Château d'Oex l'Étivaz, le vingt-neuf Août

mil huit cent norante-huit,

fils de Louis-Constant Ramel, agriculteur

et de Lucie née Favrod } à l'Étivaz

2. Estoppey Juliette-Méry,

cibataire,

sans profession,

originaire de Brey,

domiciliée à Blanchamp (Châtelard),

née à Blanchamp le trente et un Mars

mil neuf cent cinq.

fille de Jules-Émile Estoppey, chaudronnier

et de Alice-Sophie née Cochard } à Blanchamp.

Témoins :

1. M. Auguste Henry, agronome à La Bour de Veigy

2. M. Louis Estoppey, peintre en bât. à Blanchamp

Les publications ont eu lieu à La Bour de Veigy le 22, Château d'Oex et Châtelard le 23 et Brey le 25 Février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Bour de Veigy, le vingt-trois Mars mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

actes de publications.

Les époux :

Ramel Louis

Juliette Ramel née Estoppey

Les témoins :

Louis Estoppey

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué aux M. E. de Brey, Châtelard, Château d'Oex et Montreux.

N° 7

Longchamp

et

Demierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamp Robert,

célibataire,

photographeur,

originaire de Chavannes le Veillon et de l'Isle,

domicilié à Genève,

né à Conflans (Meurthe et Moselle) le dix-neuf Mars

mil neuf cent deux,

fils de Charles Longchamp, négociant

et de Nancy née Genier } à Labour de Teily

2. Demierre Marie-Rosa,

célibataire,

sans profession,

originaire de Saint Martin (Fribourg),

domiciliée à Vevey,

née à Saint Martin le cinq Mars

mil neuf cent trois.

fille de Marie Demierre, à Vevey

et de

Témoins :

1. Suini Hugo, employé de bureau à Vevey

2. Begençon Edgar, représentant de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 27, l'Isle le 28,  
Saint Martin et Vevey le 29 Février et Chavannes  
le Veillon le 1<sup>er</sup> Mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le cinq avril mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publications  
de Genève-Ville

Les époux :

Robert Longchamp  
Rose Longchamp née Demierre

Les témoins :

H. Suini  
E. Begençon

L'officier de l'état civil :

L. Haerle

Communiqué aux t. e. de Granay, d'Isle,  
Genève St Martin & Vevey.

N° 8.

Arnold

et

Maier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnold Kurt - Eugen.

célibataire,

fabricant,

originaire de Stuttgart (Allemagne),

domicilié à Stuttgart,

né à Stuttgart le huit juin

mil huit cent nonante - six,

fils de Julius Arnold, décédé

et de Alice née Berg, à Stuttgart.

2. Maier Margarita - Paulina,

célibataire,

sans profession,

originaire de Aarau (Suisse),

domiciliée à Esbrou de Teily,

née à San Pedro Sula (Honduras) le trois Mars

mil neuf cent trois,

fille de Pablo Maier,

et de Antonia née Schmidt } à Esbrou de Teily

Témoins: { 1. H. Paul Maier, domicilié à Esbrou de Teily  
2. H. Hermann Krauss, domicilié à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Esbrou de Teily le 3, Aarau le 5 et Stuttgart le 6 Mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Esbrou de Teily, le dix avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de vœux du fiancé.

Promesse de mariage

Aut. du dépt. de G. &amp; P.

Actes de publications

Certif. de capacité matri-

moniale du fiancé.

Les époux :

Kurt Arnold.

Marguerite Arnold née Maier

Les témoins :

P. Mascis

Hermann Krauss

L'officier de l'état civil :

L. Hoare

Communiqué à l'ob. de Aarau et à  
la Chancellerie d'Etat.

N° 9

Doge

et

Slis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doge Georges-Henri,  
célibataire,  
fabricant de cigares,  
originaire de Vevey, La Bour de Teily et Corsier,  
domicilié à Rheinfelden (Argovie),  
né à Rheinfelden le quinze juillet  
mil neuf cent deux,

fils de Jules-Louis Doge, fabricant de cigares  
et de Susanne née de Grey à La Bour de Teily,

2. Slis Maria-Sophanna,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Hollande,  
domiciliée à Haarlem,  
née à Amsterdam le deux juin  
mil neuf cent trois,

fille de Johannes-Cornelis Slis à Haarlem  
et de Maria-Magdalena-Scannetta née Moll

Témoins : 1. M. Louis Doge, fabricant à La Bour de Teily  
2. M<sup>me</sup> Susanne Doge, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Rheinfelden, Vevey, La Bour de Teily le 9 février et Corsier et Haarlem le 11 février 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Bour de Teily le seize avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :  
Certificat de publications  
(aut de l'état civil de  
Rheinfelden).

Les époux :  
[Signature]  
Maria Doge née Slis

Les témoins :

[Signature]  
J. Doge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux b.l. de Vevey-Corsier  
et Rheinfelden et à la Chancellerie  
de l'état.



Inscrit le 29 Mars 1934  
L'officier d'état civil  
La Faivre

Par jugement du Tribunal  
civil du Canton de Bâle-Ville  
rendu le 27 février 1934, de-  
claré définitif et exécutoire  
à cette date, le mariage  
inscrit ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Le Tribunal a fixé un délai  
de deux ans avant l'expiration  
duquel l'époux ne pourra  
contracter une nouvelle union.

Inscrit le 29 Mars 1934

L'officier d'état civil

## Registre des mariages A.

N° 10

Pfeiffer

et

Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfeiffer Georges-Jean,

célibataire,

stagiaire avocat,

originaire de Neunkirch (Schaffhouse) et Labour de Teily

domicilié à Labour de Teily

né à Labour de Teily le quatorze avril

mil-neuf cent quatre

fils de Georges Pfeiffer, imprimeur

et de Jeanne-Henriette née Honnerat } à Labour de Teily

2. Kaufmann Germaine-Elise

célibataire

employée de bureau

originaire de Recherswill (Solure),

domiciliée à Tevey

née à St Petersburg (Russie) le onze avril

mil-neuf cent six

fille de Charles-Edouard Kaufmann, hôtelier

et de Berthe-Faustine née Ferréaux-Dielf } à Tevey

Témoins: 1. M. Georges Pfeiffer, imprimeur à Labour de Teily

2. M. Titus Vuille, pâtissier à St Julien

Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 28, Neunkirch le 29, Tevey et Kriegstetten le 30 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de notoriété valant

acte de naissance de la

fiancée.

Promesses de mariage

Actes de publications.

Les époux :

Georges-Jean Pfeiffer  
Germaine-Elise Kaufmann

Les témoins :

G. Pfeiffer.  
Titus Vuille

L'officier de l'état civil :

La Favre

Communiqué aux Gl. de Neunkirch  
Kriegstetten et Tevey.

Par jugement du Tribunal  
du District de Lavaux ren-  
du le 10 juillet 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 17  
septembre 1931 le mariage  
inscrit ci-contre a été dis-  
soutenu par le divorce.

Inscrit le 24 septembre 1931

L'officier d'état civil

La Favre

N° 11

Buret

et

Orsingher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buret Louis-Auguste,

célibataire,

employé de commerce,

originaire de Genthod (Genève),

domicilié à La Cour de Teily,

né à La Cour de Teily le quinze juillet

mil neuf cent cinq

fils de Jean-Auguste Buret, manoeuvre

et de Marie-Philomène née Python } à La Cour de Teily

2. Orsingher Marguerite-Eucie,

célibataire,

sans profession,

originaire de Verone (Italie),

domiciliée à Tevey

née à Châtel St Denis le onze Janvier

mil neuf cent trois,

fille de Udalric-François-Forteni-Ezare Orsingher, contre-maître,

et de Annette-Eucie née Liandak } à Tevey.

Témoins :

1. M. Auguste Buret, manoeuvre à La Cour de Teily

2. M. Jean Sallen, manoeuvre à Corsier.

Les publications ont eu lieu à La Cour de Teily le 27, Tevey et Genthod le 29 décembre 1927 et Verone le 1<sup>er</sup> avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Cour de Teily, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Stato-libero de la fiancée

Promesse de mariage

Aut<sup>m</sup> du sept. de S. P.

Actes de publications

Certif. de capacité matrimo-

niale du fiancé.

Communiqué aux M. P. de Genthod, Tevey et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Buret Louis  
Lucie Buret née Orsingher

Les témoins :

Aug<sup>t</sup> Buret  
Jean Sallen

L'officier de l'état civil :

E. J. J. J.

N<sup>o</sup> 12  
Gnex  
et  
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gnex Henri-Louis  
veuf de Nelly-bicile Farre, d<sup>éc</sup> le 21 Novembre 1925  
batelier

originaire de St-Légier - La Chièraz

domicilié à La Tour-de-Peilz

né à Monay le vingt décembre  
mil huit cent nonante-neuf

fils de Jules-Henri Gnex, d<sup>éc</sup>  
et de Lucie-Suzanne, née Trudens, à La Tour de Peilz

2. Gaillard Marie-Reymone  
célibataire

sonnelière

originaire de Ardon (Palais)

domiciliée à Vevey

née à Ardon le onze juillet  
mil neuf cent huit

filles de Mathilde Gaillard, d<sup>éc</sup>

et de

Témoins: { 1. Emile Mamin, batelier à La Tour de Peilz  
2. Henri Gay agent de police au dit lieu

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, Vevey,  
St-Légier et Ardon le 12 et 13 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Tour de Peilz le cinq juin mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès de la mère femme  
de l'époux  
Consentement à mariage  
du tuteur de l'épouse  
Promesse de mariage  
Actes de publications

Les époux :

Henri Gnex  
Gnex Raymonde née Gaillard

Les témoins :

Emile Mamin  
Henri Gay

L'officier de l'état civil :  
L. Richon

Communiqué aux M. L. de St-Légier -  
La-Chièraz, Ardon et Vevey.



N° 13

Petter

et

Francy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter Gustave

veuf de Marie-Louise-Isaline-Emma Gardel dès le  
3 Février 1915, - ancien tonnelier,  
originaire de Môtier (Fribourg),  
domicilié à Sabou de Teily,  
né à Aigle le neuf Janvier

mil huit cent soixante-neuf

fils de Jules Petter,

et de Louise-Esther-Françoise née Boulengy } décédés

2. Francy Lina-Roette,

célibataire,

ménagère,

originaire de Châtelard,

domiciliée aux Chevalleyres rière Blonay

née à Chailly (Châtelard) le douze Novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Pierre-Louis Francy,

et de Rosine née Studer, } décédés

Témoins :

1. M. Gustave Perret, appareilleur  
2. M. Hermann Frautschi, agent de Police } à Sabou de TeilyLes publications ont eu lieu à Sabou de Teily le 9, Môtier,  
Châtelard et Blonay le 11 Juin 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sabou de Teily, le vingt-sept Juin mil  
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.Acte de décès de la sœur  
femme de l'épouxPermis de domicile de  
l'époux.Promesse de mariage  
Actes de publications.Communiqué aux M. & de Môtiers  
MONTREUX et St. Didier.

Les époux :

Gustave Petter  
Lina Petter née Francy

Les témoins :

G. Perret  
Frautschi H.

L'officier de l'état civil :

L. Favre

N° 14

Maillard

et

Roussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard Marc-Philippe  
divorcé de Marie-Madeleine Graf dès le 24 Mars 1926  
agriculteur,  
originaire de Chesalles sur Oron  
domicilié à Labour de Peily,  
né au Châtelard le dix Mai  
mil huit cent septante-trois

2. Roussy Elisa-Marie  
divorcée de François-Louis Rodieux dès le 7 Novembre 1900  
lingère,  
originaire de Rossinière  
domiciliée à Labour de Peily  
née à Labour de Peily le quatre Janvier  
mil huit cent septante-six

fils de François-Louis-Émile Maillard  
et de Sophie-Julie née Ferrudet } décédés  
fille de Jules-Henri Roussy  
et de Louise née Gonin. } décédés

Témoins :  
1. Vincent Samuel, Insp. de Police à Labour de Peily  
2. Gufour Gustave, agriculteur au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 23, Rossinière  
le 25 et Chesalles sur Oron le 26 Juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le quatorze Juillet mil  
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés  
Acte de naissance du fiancé  
Promesse de mariage  
Actes de publications

Les époux :

Mr. Maillard,  
Elisa Maillard née  
Roussy

Les témoins :

Vincent  
Gufour

J. Gufour  
L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux M. L. de Oron et  
Rossinière.

Par ordonnance du de-  
partement de Justice et Police  
en date du 6 Avril 1929, l'acte  
de mariage ci-contre est  
rectifié en ce sens que l'épouse  
soit désignée sous le nom  
patronymique de "Rodieux",  
et non pas Roussy.

Inscrit le 20 Avril 1929

L'Officier d'Etat Civil

L. Stavel

Comm. aux  
b.C. de Oron, Rossinière  
et dept. de J. & P.

N° 15

Hilfiker

et

Plüss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hilfiker Emile  
 veuf de Rosa-Bertha Müller dès le 3 Mars 1925  
 représentant de commerce,  
 originaire de Boswil (Argovie),  
 domicilié à Labour de Teily,  
 né à Boswil le vingt-deux Novembre  
 mil huit-cent septante.

fils de Johann-Baptist Hilfiker  
 et de Maria-Elisabeth née Berger } décédés

2. Plüss Rosa,  
 veuve de Albert-Ernest Plüss dès le 23 Octobre 1918.  
 gouvernante,  
 originaire de Berne-Ville,  
 domiciliée à Labour de Teily,  
 née à Gurten (König) Berne le vingt-quatre avril  
 mil huit-cent quatre-vingt-huit

filles de Johann Bertsiger  
 et de Anna-Elisabeth née Schmutz } décédés

Témoins : 1. Hilfiker Emile, fabricant à Labour de Teily  
 2. Huber Engelhard, fabricant à Montreux

Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 12, Berne  
 le 13 et Boswil le 14 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le vingt-six juillet mil  
 neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de décès de leurs conjoints  
 Permis de domicile  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.

Communiqué aux b.l. de Boswil  
 et Berne.

Les époux :

Hilfiker  
Rosa Hilfiker née Bertsiger

Les témoins :

Hilfiker  
Huber

L'officier de l'état civil :

Staveland

Par jugement du Tribunal du District de Treyer rendu le 12 janvier 1932, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> avril 1932 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an dès le 1<sup>er</sup> avril 1932 le délai pendant lequel l'épouse ne pourra se remarier.

Inscrit le 18 avril 1928

l'officier d'état civil  
Staveland

Comm. au

Dépt. de S. P.

N° 16

Péclat

et

Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclat Amédée - Gustave

célibataire,

pâtissier,

originaire de Middel (Fribourg),

domicilié à Sabour de Peily,

né à Middel le deux Août

mil neuf cent cinq

fils de Joseph - Eugène Péclat, agriculteur

et de Euphrasie née Dupraz, } à Middel

2. Pilet Alice - Elisa,

célibataire,

fille de salle,

originaire de Rossinière,

domiciliée à Château d'Oex,

née à Cuves y Rossinière le quatre Novembre

mil neuf cent deux,

fille de Emile - Louis Pilet, agriculteur

et de Louise - Elisa née Perdoz } à Rossinière - Sabine,

Témoins: } 1. Scheidegger Frédéric, boulanger à Sabour de Peily  
2. Keiser Alfred, hôtelier, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Sabour de Peily et Rossinière le 7, Middel le 8 et Château d'Oex le 9 juillet 1908.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabour de Peily, le trente juillet mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesses de mariage

Actes de publications

Les époux :

Amédée Péclat  
Elisa Péclat née Pilet

Les témoins :

Fr. Scheidegger

A. Kaesg.

L'officier de l'état civil :

L. Haver

Communiqué aux b. l. de Middel  
Rossinière et Château d'Oex.

N° 17

Fontana

et

Olloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana Giuseppe - Germano

célibataire,

mason,

originaire de Luino (Province de Côme) Italie,

domicilié à Labour de Peily,

né à Luino (Molino) le vingt-trois Novembre  
mil-neuf cent deux

fils de Angelo Fontana électricien

et de Beresa née Rava } à Labour de Peily

2. Olloz Marie - Judith,

célibataire,

employée,

originaire de Ollon

domiciliée à Labour de Peily,

née à rière Ollon le quinze Février  
mil-neuf cent six,

fille de Louis-Alphonse Olloz, décédé

et de Sophie - Traline née Merinat, à Fontaines d'Ollon

Témoins: { 1. Probst Marcel, magasinier à Genève  
2. Zuretti Anacleto, destinataire à Labour de PeilyLes publications ont eu lieu à Labour de Peily le 4 et Ollon  
le 5 avril et Luino le 6 Mai 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Peily, le quatre Août mil-neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Stato-libero du fiancé  
Promesse de mariage  
Aut. du Dépt. de S. T.  
Actes de publications  
Certificat de capacité ma-  
trimoniale du fiancé

Les époux :

Fontana G.  
et Fontana née Olloz

Les témoins :

Probst  
Zuretti

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué à l'état-civil de Ollon  
et à la Chancellerie d'état.

N° 18

Fontana

et

Durgnat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana Alberto - Anselmo

célibataire

maçon

originaire de Luino (Province de Côme) Italie

domicilié à Labour de Teily

né à Voldomino (Luino) le vingt-neuf Février

mil neuf cent quatre

fils de Angelo Fontana, électricien

et de Beresa née Rava } à Labour de Teily

2. Durgnat Lina - Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Ormont - Dessous

domiciliée à Berritet (Planches)

née au Pont, Ormont - Dessous le vingt-trois Décembre

mil neuf cent un

fille de Louis - Frédéric Durgnat, délégué

et de Lina née Massard, à Ormont - Dessous

Témoins : 1. Prost Marcel magasinier à Genève  
2. Lucretia Anacleto, dessinateur à Labour de TeilyLes publications ont eu lieu à Labour de Teily le 4, aux Plan-  
ches et Ormont - Dessous le 5 avril et Luino le  
6 mai 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Teily le quatre Août mil neuf  
cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Stato libero du fiancé  
Consentement de ses parents  
Promesse de mariage  
Aut. du sépt. de S. P.  
Actes de publications  
Certificat de capacité  
matrimoniale du fiancé.Communiqué aux b. c. de Montreux  
Ormonts - Dessous et à la Cham-  
ellerie d'Etat.

Les époux :

Fontana Albert.  
M. Fontana née Durgnat

Les témoins :

Prost  
Lucretia

L'officier de l'état civil :

Haver

N° 19  
Riboni  
et  
Cavestri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riboni Giovanni - Battista - Bernardo  
veuf de Julia née Caniffi dès le 4 Mai 1917.  
menuisier.

originaire de Colazza (Novare) Italie.

domicilié à Labour de Peily

né à Colazza le quinze Juin

mil huit cent septante et un

fils de Antonio Riboni,

et de Maddalena née Formara } décédés

2. Cavestri Marie -

veuve de Pierre - François - Rocco Cavestri dès le 12  
Janvier 1927, - repasseuse.

originaire de Meina (Novare) Italie.

domiciliée à Labour de Peily.

née à Scieni (Roumanie) le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Marc Perret, pêcheur à Clarens

et de Rosa née Stettler, décédée

Témoins : } 1. H. Marc Perret, pêcheur à Clarens  
2. L. Pierre Riboni, typographe à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 9 et à Pissano  
et Meina (Italie) les 15/22 juillet 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le vingt-cinq août mil  
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de décès de leurs pre-  
miers conjoints.

Permis de domicile

Promesse de mariage

aut. du Dept. de S. S.

actes de publications

certificats de capacité ma-

trimoniales des fiancés.

Communiqué à la chancellerie.

Les époux :

J. Riboni  
Marie Riboni née Perret

Les témoins :

Marc Perret  
Pierre Riboni

L'officier de l'état civil :

L. Favre

N° 20

Giovannoni

et

Dumusque

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovannoni Renato-Gastone,

célibataire,

dessinateur-architecte,

originaire de Orino (Bôme) Italie,

domicilié à Labour de Teily,

né à Plainpalais (Genève) le quinze Juin  
mil-neuf cent quatrefils de Giuseppe-Ettore Giovannoni, contre-maître maçon  
et de Maria-Giuseppina née Maître, à Labour de Teily

2. Dumusque Renée-Éliane-Marguerite,

célibataire

sans profession,

originaire de Remmaz et Taville,

domiciliée à Vevey,

née à Vevey le six Septembre  
mil-neuf cent troisfille de Albert-Edouard-Louis Dumusque, décédé  
et de Jeanne-Élisabeth née Prader, à VeveyTémoins : 1. M. Henri Michel, employé de commerce à Labour  
2. M. Edouard Dumusque, comptable à VeveyLes publications ont eu lieu à Labour de Teily le 28 Juin,  
Vevey, Taville et Remmaz le 30 Juin et Orino  
les 15/22 Juillet 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Teily le douze Septembre mil  
neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Stato-libero du fiancé  
son congé militaire  
son permis de domicile  
Aut<sup>m</sup> de ses parents  
Promesse de mariage  
Actes de publications  
Aut. du Dép<sup>t</sup> de S<sup>t</sup> & P  
Certif de capacité matrimon.  
Communiqué aux état civils de  
Vevey et Villeneuve et à la  
Chancellerie d'état.

Les époux :

Renée Giovannoni  
Plaine Giovannoni née Dumusque

Les témoins :

Michel Henri  
R. Dumusque

L'officier de l'état civil :

L. F. J. J.



No 21  
 Brunner  
 et  
 Praz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner Max  
 célibataire  
 employé d'hôtel  
 originaire de Saugey (Soleure)  
 domicilié à Labou de Teily  
 né à Saugey le cinq Mars  
 mil neuf cent six.

fils de Anna Brunner, actuellement épouse de  
 et de Adolphe Egger, à Saugey.

2. Praz Cézarine  
 célibataire  
 fille de salle  
 originaire de Nendaz (Valais)  
 domiciliée à Berritet (Planches)  
 née à Sirk (Valais) le cinq Décembre  
 mil neuf cent cinq

fille de Anton. Joseph Praz, mécanicien  
 et de Séraphine née Wecker, à Pierre.

Témoins :  
 1. M. Ernest Rösch, journalier à Labou de Teily  
 2. M. Arnold Lomi, manoeuvre à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Labou de Teily le 10, aux Plan-  
 ches le 11, Nendaz le 12 et Saugey le 14 Août  
 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labou de Teily, le dix-neuf Septembre mil  
 neuf cent vingt huit

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des  
 fiancés.  
 Leurs permis de domicile  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications.

Les époux :  
 Max Brunner  
 Cézarine Brunner née Praz

Les témoins :  
 E. Rösch  
 A. Lomi

L'officier de l'état civil :  
 Steiner

Communiqué aux ... d'Uboldorf,  
 Nendaz et Montreux.

N° 22

Nicolet

et

Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet Ernest Vincent

divorcé de Marie-Rosa Jarcliet dès le 16 décembre 1924

vigneron

originaire de Villeneuve

domicilié à Labour de Veigy

né à Villeneuve le vingt-six septembre

mil huit cent nonante-huit

fils de François Nicolet, maréchal

et de Julie-Marguerite née Favre } à Roche

2. Magnin Germaine

célibataire

sans profession

originaire de Endrefin

domiciliée à Labour de Veigy

née à Payerne le premier avril

mil neuf cent un

fille de Auguste-Philippe Magnin, agriculteur à Payerne  
et de Julie-Caroline née Jeannin, décédéeTémoins: } 1. M. Henri Joy } les deux, agents de police  
} 2. M. Alfred Baus } à Labour de VeigyLes publications ont eu lieu à Labour de Veigy le 13, Endrefin  
le 14 et Villeneuve le 15 septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Veigy le vingt octobre mil neuf  
cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancésacte de premier mariage  
du fiancé et inscription  
de divorcePromesse de mariage  
actes de publications

Les époux :

Ernest Nicolet

G. Nicolet née Magnin

Les témoins :

Henri Joy

Alfred Baus

L'officier de l'état civil :

L. Favre

Communiqué aux b.c. de Villeneuve  
et Endrefin.

N<sup>o</sup> 23  
 Roulet  
 et  
 Gerold

approuve la radiation  
 de trois mots, ligne six,  
 ci-contre.  
 L'officier d'état civil  
 L'Havre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Aloys-Hugo,  
 célibataire,  
 serrurier,  
 originaire de Fully (Valais)  
 domicilié à Fully (Vers l'église) La Boeuf de Veigy  
 né à Fully (Vers l'église) le trois Mai  
 mil neuf cent deux

fils de Joseph-Agimur Roulet, gendarme retraité à Fully  
 et de Mathilde née Zerkhusen, à Migne

2. Gerold Otilie,  
 célibataire,  
 cuisinière,  
 originaire de Gondo (Luischbergen) Valais  
 domiciliée à Vevey  
 née à Gondo (Luischbergen) le vingt-huit Octobre  
 mil huit cent nonante-neuf

fille de Paul Gerold, commerçant  
 et de Lucia-Luisia née Fabris à Gondo

Témoins :  
 1. M. Albert Roten, cafetier à Vevey  
 2. M. Joseph Cleinens, ferblantier à La Boeuf de Veigy

Les publications ont eu lieu à La Boeuf de Veigy le 1<sup>er</sup>, Fully le 2,  
 Vevey le 3 et Gondo le 4 Octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Boeuf de Veigy, le vingt-cinq Octobre mil  
 neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des  
 fiancés  
 Promesse de mariage  
 Actes de publications

Les époux :  
 Aloys Roulet  
 Otilie Roulet née Gerold  
 Les témoins :  
 Albert Roten  
 Cleinens J.

Communiqué aux E.C. de Vevey,  
 Luischbergen et Fully.

L'officier de l'état civil :  
 L'Havre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 24

Giovannoni

et

Lale dit Demoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovannoni Robert-Quirico

célibataire,

dessinateur,

originaire de Orino (Côme) Italie,

domicilié à Sabon de Seily,

né à Vevey le trente août

mil-huit-cent nonante-sept

fils de Enrico-Atilio Giovannoni, décédé

et de Colomba-Ernesta née Colombo, à Sabon de Seily

2. Lale dit Demoz Marie-Louise

célibataire,

couturière,

originaire de Saint-Tierre (Aoste) Italie,

domiciliée à Seysin,

née à Vevey le deux Mars

mil-neuf-cent deux

fille de Pierre-Fortune Lale dit Demoz, décédé

et de Marie-Rose née Orsière, à Venise.

Témoins : { 1. H Robert Colombo, entrepreneur à Sabon de Seily  
2. H Robert Wullschlegger, négociant à Vevey

Les publications ont eu lieu à Sabon de Seily le 27 et Seysin le 29 août 1928, Orino les 23 et 30 septembre et Villeneuve les 30 septembre et 7 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabon de Seily, le vingt-six octobre mil-neuf cent-vingt-huit

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de libération des fiancés  
 Permis de domicile  
 Permis de port du fiancé (rendu)  
 Coupé militaire  
 Certificat de nat. de fiancée  
 Aut. du Dept. de S. P.  
 Actes de publications et certificats  
 de cap. matrimoniale des fiancés  
 Communiqué à l'É. C. de Seysin et  
 à la Mairie de Orino.

## Les époux :

Robert Giovannoni  
 Louise Giovannoni née Lale

## Les témoins :

R. Colombo  
 R. Wullschlegger

L'officier de l'état civil :

Stare

N° 25

Matthieu

et

Boraley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthieu Ami-Albert,

célibataire,

menuisier,

originaire de Nods (Berne),

domicilié à Labour de Teily,

né à Sonvilier le cinq Juin

mil neuf cent quatre

fils de Ami-Louis Matthieu, menuisier

et de Marie-Olga née Lemmeret, à Labour de Teily

2. Boraley Louise-Marguerite,

célibataire,

employée de fabrique,

originaire de Blonay,

domiciliée à Blonay,

née à Blonay le quatre Mai

mil neuf cent six

fille de Victor-Louis Boraley, décédé

et de Louise-Marie née Montet à Blonay

Témoins: } 1. M. Ami Matthieu, menuisier à Labour de Teily  
2. M. Alexandre Montet, forestier à Blonay.Les publications ont eu lieu à Labour de Teily le 24 Blonay  
le 25 et Nods le 26 Septembre 1908.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Teily, le deux Novembre mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
actes de publications

Les époux :

A. Matthieu.  
Louise Matthieu née Boraley

Les témoins :

Ami Matthieu  
Alexandre Montet

L'officier de l'état civil :

Havre

Communiqué aux TC. de Nods et  
de Bièges.

N° 26

Novel

et

Chévenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novel Georges-Louis,

célibataire,

employé de commerce,

originaire de Villars St-Croix,

domicilié à Labour de Teily, en séjour à Lyon,

né à Echandens le trois septembre

mil neuf cent trois

fils de Louis-François Novel, employé de commerce

et de Alice-Ida née Rey à Labour de Teily

2. Chévenin Georgette-Jeanne,

célibataire,

sans profession,

originaire de Champagne au Mont d'Or (Rhône) France,

domiciliée à Champagne au Mont d'Or

née à Champagne au Mont d'Or le douze avril

mil neuf cent sept.

fille de Antoine Chévenin, boucher

et de Marie-Louise née Ferrachon à Champagne au Mont d'Or.

Témoins : 1. M. Louis Novel, empl. de commerce à Labour de Teily  
2. M. Antoine Chévenin, boucher à Champagne au Mont d'Or.Les publications ont eu lieu à Champagne au Mont d'Or le 10,  
Labour de Teily le 14, Villars St-Croix le 18, et Lyon le  
20 octobre 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Teily le trois novembre mil neuf  
cent vingt huit.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Certificat de nationalité de  
la fiancéeConsentement à mariage  
des parents.

Promesse de mariage

Aut. du Dépt. de S. &amp; P.

Actes de publications et déclara-  
tions de non opposition.Communiqué à l'Ét. de Bourgogne et  
à la Mairie d'Etat.

Les époux :

Georgette Novel née Chévenin

Les témoins :

L. Mel  
A. Chévenin

L'officier de l'état civil :

L. Stare

N° 23  
Weber  
et  
Perdrisat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Georges-Edouard,  
célibataire,  
négoçant,  
originaire de Wytikon (Lucerne) et de Tevey  
domicilié à Tevey  
né à Tevey le vingt-sept Mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Edouard Weber, rentier  
et de Françoise-Marie-Louise née Peter, à Tevey

2. Perdrisat Yvonne-Anna-Marie,  
célibataire,  
sans profession,  
originaire de Orrens, (Vaud)  
domiciliée à Clarens (Châtelard),  
née à Bex le vingt-six Septembre  
mil neuf cent un

fille de Louis-Edouard Perdrisat, représentant de commerce  
et de Mélanie Léontine née Carrand, à Clarens

Témoins: } 1. M. Edouard Weber, à Tevey } pères des futurs  
                  } 2. M. Louis Perdrisat, à Clarens } épouse

Les publications ont eu lieu à Tevey le 15, Wytikon et au Châtelard le 16, et à Orrens le 17 Octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Cour de Vevey, le douze Novembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
Certificat de publications  
(aut. de célébrer le mariage de l'état civil de Tevey)

Communiqué aux b.c. de Tevey-Comine  
Monkrenux et Nivikon.

Les époux :

Weber  
Yvonne Weber née Perdrisat

Les témoins :

E. Honam Weber - P. Godey  
L. Weber Peter  
Perdrisat

L'officier de l'état civil :

L. Faver

N° 28

Weber

et

Luratti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Albert-Paul,

célibataire,

négoceant,

originaire de Breiten (Berne)

domicilié à Labour de Teily

né à Teily le vingt-cinq Mai  
mil huit cent nonante-huitfils de Jean-Jacob-Albert Weber, négociant  
et de Louise-Caroline née Delafontaine } à Genève

2. Luratti Carolina-Elisabetta

célibataire

sans profession

originaire de Casalzuigno (Côme) Italie

domiciliée à Labour de Teily

née à Labour de Teily le huit Mai  
mil neuf centfille de Pietro Luratti, entrepreneur à Labour de Teily  
et de Ersolina née Gerini, décédéeTémoins: } 1. M. Philippe Weber, négociant à Labour de Teily  
2. M. Jean Luratti, entrepreneur au dit lieuLes publications ont eu lieu à Labour de Teily le 3, Breiten  
le 4 et Casalzuigno le 23-30 Septembre 1908.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Teily, le dix-sept Novembre mil  
neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Permis de domicile  
Stato-libero de la fiancée  
Promesse de mariage  
Aut. du dépt. de So &  
Actes de publications  
Certificat de capacité ma-  
trimoniale de la fiancée.Communiqué à l'é. l. de Jns et à la Cham  
allerie a. Stat.

Les époux :

A. Weber

C. Weber née Luratti

Les témoins :

Philippe Weber

Jean Luratti

L'officier de l'état civil :

L. Favre



N° 29

Vité

et

Bride

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vité Lucien-Louis

célibataire

jardinier

originaire de Genève,

domicilié à La Bour de Veigy,

né à Champagne le vingt-huit Septembre

mil neuf cent trois.

fils de Louis-Henri Vité,

et de Léonie-Elise née Rauss } décidés

2. Bride Alice-Louise

célibataire,

couturière

originaire de Château d'Oex,

domiciliée à La Bour de Veigy,

née à La Bour de Veigy le vingt-cinq Août

mil neuf cent cinq

filles de Louis-Gules Bride, décidé

et de Emilie-Louise née Forney, à La Bour de Veigy

Témoins :

1. M. Ernest Wilkering, conciergé à La Bour de Veigy

2. M. René Boyde jardinier au dit lieu

Les publications ont eu lieu à La Bour de Veigy le 1, Genève et Château d'Oex le 2 Octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Bour de Veigy, le dix-sept Novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Promesse de mariage  
Actes de publications

Les époux :

Lucien Vité

Alice Vité née Boyde

Les témoins :

Ernest Wilkering

René Boyde

L'officier de l'état civil :

Stavel

Communiqué aux B. de Châtaunaux et Genève.

N° 30

Tuffray  
et

Chamorel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tuffray Georges

célibataire,

encassem,

originaire de Tufflens le Château,

domicilié à Labour de Seily,

né à Terroy le vingt et un Août

mil huit cent nonante-neuf

fils de Léon Tuffray, agriculteur à Tufflens  
et de Rosine-Lophie-Albertine née Filletay } le Château

2. Chamorel Susanne

célibataire

sans profession

originaire de Ollon,

domiciliée à Montreux (Châtelard)

née à Talluespres rière Ollon le six juillet

mil neuf cent deux

fille de François-Philippe Chamorel, décédé

et de Susanne-Catherine née Losi, à Montreux

Témoins: } 1. M. Arthur Baumgartner, boulanger à Labour de Seily  
2. M. Eugène Buttin, viticulteur au dit lieuLes publications ont eu lieu à Labour de Seily et Tufflens le  
Château le 6, Ollon le 7 et au Châtelard le 10  
Septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Labour de Seily, le trente Novembre mil neuf  
cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancésPromesse de mariage  
actes de publications

Les époux :

George Tuffray  
Susanne Tuffray née Chamorel.

Les témoins :

A. Baumgartner  
Eug. Buttin

L'officier de l'état civil :

L. Hore

Communiqué aux h. l. de Ollon, du  
Châtelard et de Tufflens le Châ-  
teau

N° 31

Wahlen  
et  
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wahlen Emile - Auguste

célibataire,

chauffeur

originaire de Rubigen (Berne)

domicilié à Villars sur Labour de Peily

né à Labour de Peily (Berne) le treize Avril

mil neuf cent un

fils de Christian - Rodolphe Wahlen, agriculteur  
et de Caroline née Gruber } à Labour de Peily

2. Barbey Juliette

célibataire,

sans profession

originaire de Chardonne

domiciliée à Longny

née à Longny le trente septembre

mil neuf cent cinq

filles de Julien - Henri Barbey, voiturier

et de Marie - Fanny née Demière } à Longny

Témoins :

1. M. Marcel Cuendet, viticulteur à Montreux

2. M. Rodolphe Wahlen, agriculteur à Berrier

Les publications ont eu lieu à Labour de Peily le 9, Mürsingen  
le 10, Chardonne le 11 et Longny le 12 Novem-  
bre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labour de Peily, le huit décembre mil neuf  
cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés

Promesse de mariage

Actes de publications

Les époux :

Emile Wahlen

Juliette Wahlen née Barbey

Les témoins :

M. Preuet

R. Wahlen

L'officier de l'état civil :

L. Stave

Vu le 12 décembre 1928

Le Doyen

H. Blane

Communiqué aux 23 L. de Mürsingen  
et de Chardonne.

N°

et

L'inscription portant le numéro 34 à la page 128 est la dernière de ce volume numéro cinq. La suite se trouve dans le volume numéro six qui commence par le numéro 1 de l'année 1909. Au 31 décembre 1908, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.



L'officier d'Etat Civil  
La Torre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N°

et

L'inscription portant le numéro 34 à la page 128 est la dernière de ce volume numéro cinq. La suite se trouve dans le volume numéro six qui commence par le numéro 1 de l'année 1909. Au 31 décembre 1908, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.



L'officier d'Etat Civil  
La Torre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

- 1. ... ..
- 2. ... ..
- 3. ... ..
- 4. ... ..
- 5. ... ..
- 6. ... ..
- 7. ... ..
- 8. ... ..
- 9. ... ..
- 10. ... ..
- 11. ... ..
- 12. ... ..

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Adler Wilda (Hildegard)	1.			
	Amstein Marie-Louise	13.			
1924	Aguet Henri	28.			
1926	Auberson Albert	58			
1927	Ansermet Jules-Henri	89			
"	Augsbourger Michel	90			
"	Ansermet Gustave-Alfred	97.			
1928	Arnold Kurt-Enger	105			

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

- 1. ...
- 2. ...
- 3. ...
- 4. ...
- 5. ...
- 6. ...
- 7. ...
- 8. ...
- 9. ...
- 10. ...
- 11. ...
- 12. ...
- 13. ...
- 14. ...
- 15. ...
- 16. ...
- 17. ...
- 18. ...
- 19. ...
- 20. ...
- 21. ...
- 22. ...
- 23. ...
- 24. ...
- 25. ...
- 26. ...
- 27. ...
- 28. ...
- 29. ...
- 30. ...
- 31. ...
- 32. ...
- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...
- 38. ...
- 39. ...
- 40. ...
- 41. ...
- 42. ...
- 43. ...
- 44. ...
- 45. ...
- 46. ...
- 47. ...
- 48. ...
- 49. ...
- 50. ...
- 51. ...
- 52. ...
- 53. ...
- 54. ...
- 55. ...
- 56. ...
- 57. ...
- 58. ...
- 59. ...
- 60. ...
- 61. ...
- 62. ...
- 63. ...
- 64. ...
- 65. ...
- 66. ...
- 67. ...
- 68. ...
- 69. ...
- 70. ...
- 71. ...
- 72. ...
- 73. ...
- 74. ...
- 75. ...
- 76. ...
- 77. ...
- 78. ...
- 79. ...
- 80. ...
- 81. ...
- 82. ...
- 83. ...
- 84. ...
- 85. ...
- 86. ...
- 87. ...
- 88. ...
- 89. ...
- 90. ...
- 91. ...
- 92. ...
- 93. ...
- 94. ...
- 95. ...
- 96. ...
- 97. ...
- 98. ...
- 99. ...
- 100. ...

...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Bertholet Jules. Emi	30			
"	Borlat Olga. Mathilde	31			
1924	Borlat Robert. Marius	33			
1925	Bovon Pierre. Benjamin	46			
1926	Baud Lucie. Hélène	52			
"	Bemis Farrell. Gregg	56			
"	Burri Lina	59			
"	Broder Massian. Julius	61			
"	Bullicaz Eugène. Aloïs	65			
"	Berney Emile. François	68			
"	Barnet Bernard. Joseph	70			
1927	Brielar Charles. Victor	78			
"	Borlor Marie. Elise	80			
"	Bielli Pietro. Mario	83			
"	Bandet Louis. Robert. Ulysse	84			
"	Burnat Monique	91			
1928	Buret Louis. Auguste	108.			
"	Brunner Max	118			
"	Boraley Louise Marguerite	122.			
"	Bride Lucie. Louise	126.			
"	Barbey Juliette.	128.			

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

**B**







C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1. ...  
 2. ...  
 3. ...  
 4. ...  
 5. ...  
 6. ...  
 7. ...  
 8. ...  
 9. ...  
 10. ...  
 11. ...  
 12. ...  
 13. ...  
 14. ...  
 15. ...  
 16. ...  
 17. ...  
 18. ...  
 19. ...  
 20. ...  
 21. ...  
 22. ...  
 23. ...  
 24. ...  
 25. ...  
 26. ...  
 27. ...  
 28. ...  
 29. ...  
 30. ...  
 31. ...  
 32. ...  
 33. ...  
 34. ...  
 35. ...  
 36. ...  
 37. ...  
 38. ...  
 39. ...  
 40. ...  
 41. ...  
 42. ...  
 43. ...  
 44. ...  
 45. ...  
 46. ...  
 47. ...  
 48. ...  
 49. ...  
 50. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Chaubert P. Lanche	4			
"	Carron Marie - Emilie - Virginie	11.			
1924	Crida Pierre - Jacques	19.			
"	Candolfi Maria - Vincenzina	19			
"	Cirésole Susanne - May - Lillette - Emilie	22.			
"	Cioccarei Charles	26.			
"	Castioni Albert - René	28			
"	Cirquieux Valentine	34			
1925	Chopard Jean - Alexandre	36			
1926	Chambar Charles - Alfred - Marc	59			
"	Corbor Rosine - Ernestine	62			
"	Charlier de Drainville Paul				
"	Jean - Léon	64			
"	Crausaz Henri - Samuel	66			
"	Carrard Robert - Charles	69			
"	Cherret Auguste	74			
1927	Castioni Angel - Alfred	81			
"	Costomero Pandely	87			
"	Chappuis Gustave - Henri	98			
"	Charrieton Mary - Filise - Valentine	96			
1928	Chollet Juliette	98.			
"	Casesti Marie	116			
"	Chamorel - Susanne -	127.			

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a list or index, with some legible words like "Lecture" and "Notes".

Handwritten text, possibly a list or index, with some legible words like "Lecture" and "Notes".

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or date.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	de Szilassy de Szilas & Pils				
	Baron Jules-Hope-Joseph	1.			
"	Durussel Alice	14.			
4	Ducimelière alias Néonod				
	Auguste-Alfred	15			
1924	Dätssyler Lydia	32.			
1925	Deladory Émile-Lucien	38			
"	Dind Germaine-Louise	42			
"	Defago Robert-Clovis	47			
"	Ducrot Louise-Marguerite	47			
"	Dumont Charles-Albert	49			
"	Ducrot Gustave	51			
1926	Ducimelière alias Néonod Emma	61			
"	Duc Max-Pierre	62			
"	Däppen Jean-Henri-Samuel	63			
"	Ducrot Marguerite-Gophie	66			
"	Delessert Alice-Marguerite	70			
"	Dupraz Kelly-Louise	76			
1927	Dosak Louis-Henri	80			
"	Duc Ida	82			
"	Dufour Marie-Élianne	84			
"	Delapraz Julie-Flora	89			
"	Dielsch Roger-Georges	91			
"	Dufour Marguerite-Gronne	97.			
1928	Demierre Marie-Rosa	104			
"	Doge Georges-Henri	106.			
"	Durgnat Lina-Marguerite	115			
"	Dumusque Pierre-Éliane-Marguerite	117			

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1  
all  
with  
only 3 2504  
parameters



ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in Arabic script, possibly a list or index, with some numbers and symbols on the left margin.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Francey Sophie - Louise	8.			
1924	Fonjallar Marthe - Marie	17.			
"	Franel Alice - Jeanne	24			
"	Favre Juliette - Marguerite	30.			
1925	Feller Louise - Sophie	39.			
"	Ferrari Antoine Lucien	41			
1926	Fonjallar Clara	44.			
1927	Forelay Limonne - Jeanne	81			
"	Freymond Jules - Alfred	85			
1928	Francey Lina - Prosette	110.			
"	Fontana Giuseppe - Germano	114			
"	Fontana Alberto - Anselmo	115.			

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z







G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely a list or ledger. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines. Each line begins with a small, dark mark, possibly a checkmark or a number, followed by several columns of text. The script is dense and difficult to decipher due to its cursive nature and the dark background. The text appears to be organized into sections, with some lines having more prominent markings or symbols at the beginning.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Gélar Jules-Vincent	3.			
"	Genard Ida-Marie	2.			
"	Gygli née Seelhofer Emma	5.			
"	Garin Céline-Émile	6.			
"	Galmann Ida	6.			
"	Golar Octave-Henri	7.			
"	Grognez Maurice-Élie	8.			
"	Grangier Jules-Gustave	10.			
"	Golar Henri	12.			
1924	Grognez Émile	17			
"	Guignard Hector-Héli	21.			
"	Grognez Sophie-Louise	35			
"	Gendre Julie-Agnès	37			
1925	Grognez Charles	42			
"	Grognez Marguerite-Jeanne	43			
1926	Goumoëns Édouard-Marcel	52			
"	Guignard Nora-Marie	61			
"	Greuter Otto	67			
"	Golar Émilie-Fanny	67			
"	Gavard Jean-Louis	73			
"	Grédon René-Henri	77.			
1927	Golar Marie-Renée-Susanne	87			
"	Gélar Marguerite-Félicie	90			
"	Grognez Rodolphe-Benjamin	92			
"	Grognez Édouard-Pierre-Auguste	93			
1928	Guex Henri-Louis	109			
"	Gaillard Marie-Reymone	109			
"	Giovannoni Renato-Gastone	117.			
"	Gerold Julie	120.			
"	Giovannoni Joseph-Quirico	121.			

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and includes words such as "Stilfänger" and "König".

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1925	Henry Marcelle Andriée	36			
"	Haller David Henri	43			
1926	Houghton Margaret	56			
"	Hurlimann Albert Louis	60			
"	Herter Andriée Eugénie	63			
"	Henry Charles David Auguste	75			
1928	Henry Edouard Samuel	100			
"	Hilfiker Emile	112.			

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

2-6 2000  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100







K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten notes in the upper right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Kunz Arthur - Ferdinand	23			
1926	Kobler Olga - Marie - Louise	69			
1927	Klose Anna - Ida	93			
	Kalbfuss Emma - Hensette	95			
1928	Kaufmann Germaine - Elise	107			

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

11. ... ..  
12. ... ..  
13. ... ..  
14. ... ..  
15. ... ..  
16. ... ..  
17. ... ..  
18. ... ..

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Liandat Marie - Geneviève	16			
1924	Luthi Emma	20			
"	Logoz Elise - Esther	23			
"	Liandel Lina - Marcelle	25			
1926	Luthi Walther	42			
1927	Légeret Germaine - Sophie	85			
1928	Longchamp Robert	104			
"	Lale dit Demoz Marie - Louise	121			

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely Arabic or Persian, arranged in approximately 20 lines. The text is faint and difficult to decipher due to the low contrast of the scan. It appears to be a list or a series of entries, possibly related to a manuscript or a collection of items.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Messmer Frida - Martha	27			
"	Méner Clara - Olga	29			
"	Mounoud Emma	33			
"	Méane Marcel	34			
1925	Meylan Charles - Henri	37			
"	Meylan Charles - Ami	39			
"	Michaud Jeanne	40			
"	Mandry Emile - Victor	45			
"	Morier Valentine - Susanne - Anna	45			
"	Messeri Louisa - Mina	49			
"	Mischler Ida	50			
1926	Malthis Anna - Magdalena	64			
1927	Moutandon Clémentine - Ernestine	78			
"	Monnier Anna	88			
"	Martinelli Jeanne	94			
1928	Mouyon Nelda - Trène	101			
"	Richard Henri - Pierre	102			
"	Maier Margarita - Paulina	105			
"	Baillard Marc - Philippe	111			
"	Magnin Germaine	119			
"	Malthieu Ami - Albert	122			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in Arabic script, possibly a title or header, located in the upper right corner of the page.







O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

... ..  
... ..  
... ..  
... ..







P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

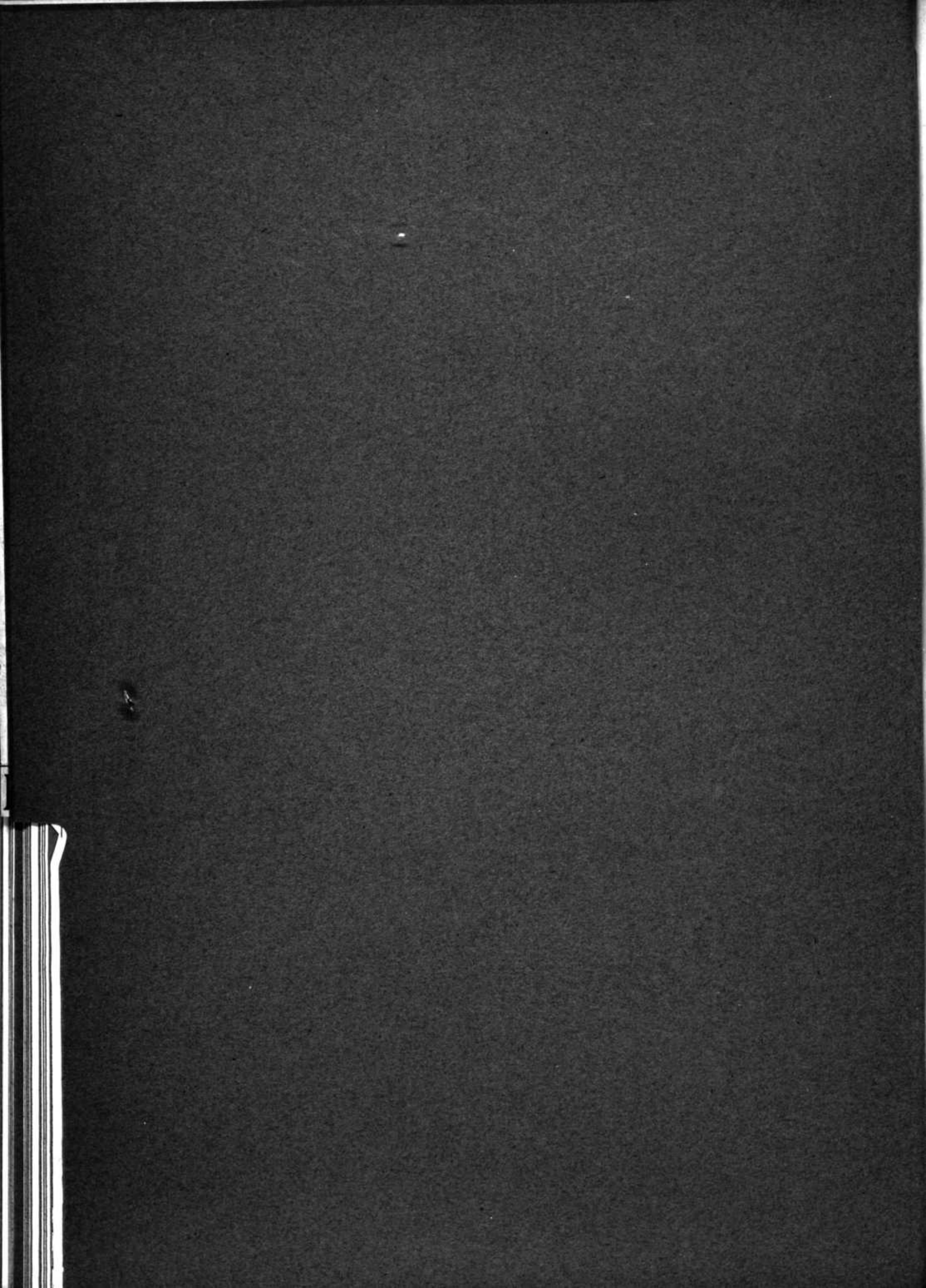
1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...  
11. ...  
12. ...  
13. ...  
14. ...  
15. ...  
16. ...  
17. ...  
18. ...  
19. ...  
20. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Puencieux Auguste-Henri	25			
1925	Pasche Marthe-Luliette	41			
1926	Pedone Giovanni	53			
"	Pefflerli Emma-Marie	54			
"	Petitpierre Georgette-Pauline	73.			
1927	Passik Olympiada	79			
1928	Pfeiffer Georges-Jean	107			
"	Peller Gustave	110.			
"	Plüss Rosa	112.			
"	Piclat Amédée-Gustave	113			
"	Pilet Alice-Elisa	113.			
"	Prax Césarine	118.			
"	Scudisaz Jeanne-Anna Marie	124			

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







mes de l'année  
à l'usage

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text, possibly a list or index, with entries numbered 1 through 10. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. The entries are:

- 1. ...
- 2. ...
- 3. ...
- 4. ...
- 5. ...
- 6. ...
- 7. ...
- 8. ...
- 9. ...
- 10. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Ruy Bertha	10.			
"	Roulet Hector. Louis	14.			
1924	Rosat Charles. Ami	24.			
"	Rithner Marie. Odette	28.			
"	Rinsor Marc. Alfred	29			
1925	Romang Suzanne. Blanche	46			
"	Ruy Léon	48			
1926	Richon Marcel	57			
"	Rossier Marguerite	72.			
"	Rapin Héliène. Louise.	77.			
1927	Raichinstein Berka	79.			
"	Raemy Josephine. Hedwige.	86			
"	Rossier Yvonne	92			
1928	Ramel Louis. Constant	103.			
"	Roussy Elisa. Marie	111.			
"	Riboni Giovanni. Battista	116			
"	Bernardo				
"	Roulet Alon. Hugo.	120.			

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





S

T

U

V

X

Y

Z







S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...  
11. ...  
12. ...  
13. ...  
14. ...  
15. ...  
16. ...  
17. ...  
18. ...  
19. ...  
20. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Scull née Lang Sophie Mathilde Gertrude	1.			
"	Saugy Robert Louis Gustave	4			
"	Stringa Henri	11.			
"	Schlesinger Maria Marguerite	13.			
1924	Schidegger Paul	18.			
"	Stoudmann Alice	18.			
"	Studer Adolphe	31.			
1925	Schwab Johann Alfred	50			
1926	Sturtz née Lagerwey Jeanne Charlotte	53			
"	Schyrz Richard	54			
"	Schneeberger Maria Theresia	55			
"	Sautour Eugénie Marie	71			
"	Selssaar Marie Hilda	75			
1927	Schyrz Richard Jean Baptiste Robert	86			
"	Schneider Walther	88			
1928	Slis Maria Johanna	106			

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





T

U

V

X

Y

Z







T  
U  
V  
X  
Y  
Z

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Beschudy Gustave - Edolphe	3.			
	Brefzer Julianne	7.			
1924	Cissot Marthe - Marie	21			
"	Bouirette Justine	26.			
1925	Escian Marguerite	44			
1928	Cherwin Goyette - Jeanne	129.			

T  
U  
V  
X  
Y  
Z





U  
V  
X  
Y  
Z







U  
V  
X  
Y  
Z

تاریخ و نام خانوادگی







1822 31 10

V  
X  
Y  
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. Legible fragments include "auf 28. Oktober" and "1851".

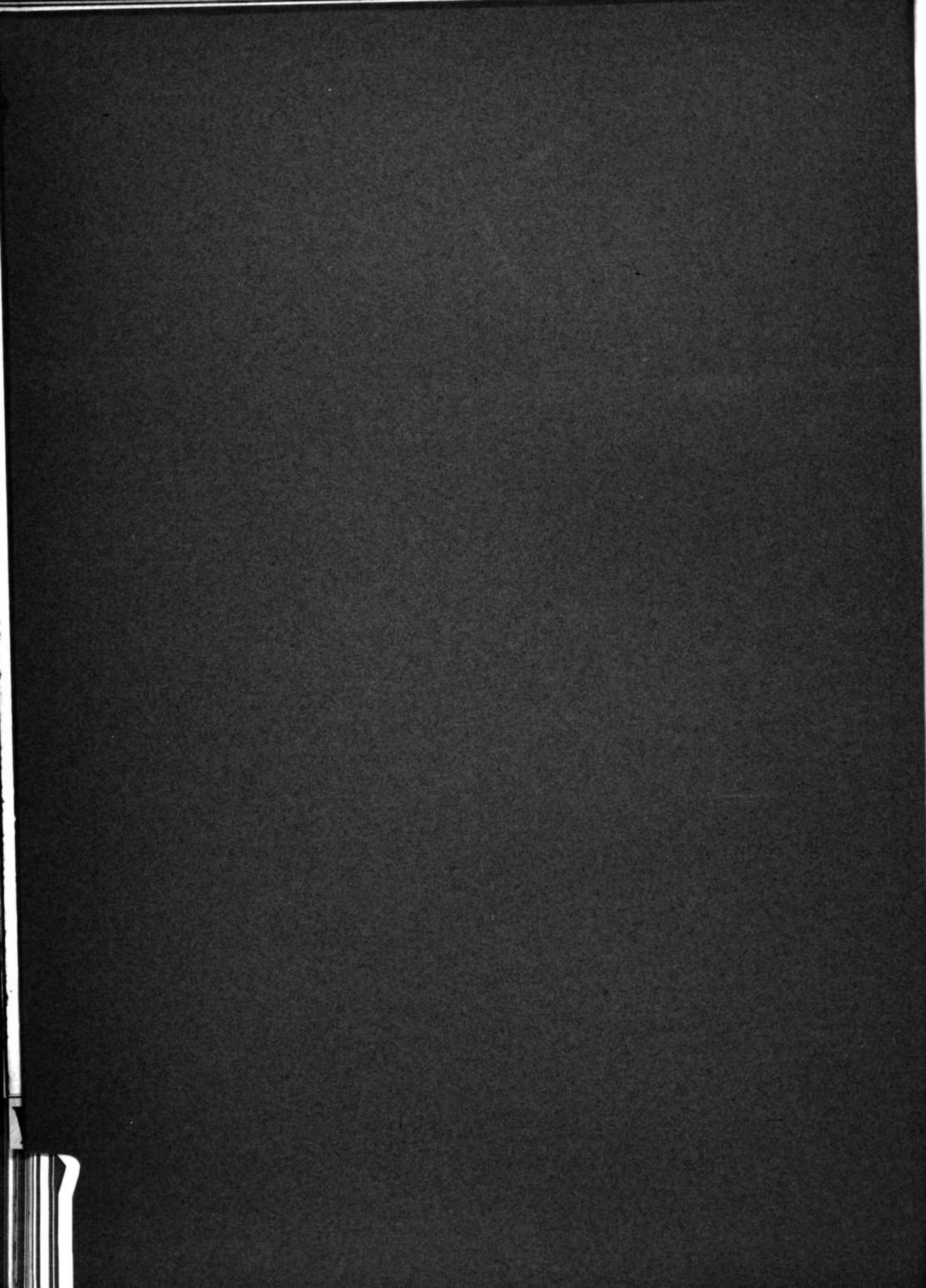
Handwritten text in a cursive script, mirrored to the left side. It appears to be a continuation of the list or account. Legible fragments include "1851" and "auf 28. Oktober".

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Sodor François Gamaliel	13.	1923	Wullschleger Marguerite	3.
1923	Suadens Albert Arnold	16.	"	Walter Robert	5.
1924	Vogel René Emile	27	"	Wick Albert	9.
"	Vancy Constant Louis	35	"	Wohman Anna	15
1925	Villard Augustina Anna dit Auguste	51	1924	Wexler Joseph Xavier	20
1926	Vernier Violette Emma	57	"	Wahlen Ernest Etienne	32.
"	Suadens Louis Samuel	76.	1925	Wiel Marie Héléne	48
1928	Sodor Henri Charles	98.	1927	Weber Philippe Louis	96.
"	Sodor François Gamaliel	99	1928	Weber Georges - Edmond	124.
"	von Biren Clara Sophie	102.	"	Weber Albert - Paul	125.
"	Vite Lucien - Louis	126.	"	Wahlen Emile Auguste	128
"	Vuffray Georges	127.			

V  
X  
Y  
Z



X  
Y  
Z









X  
Y  
Z



ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

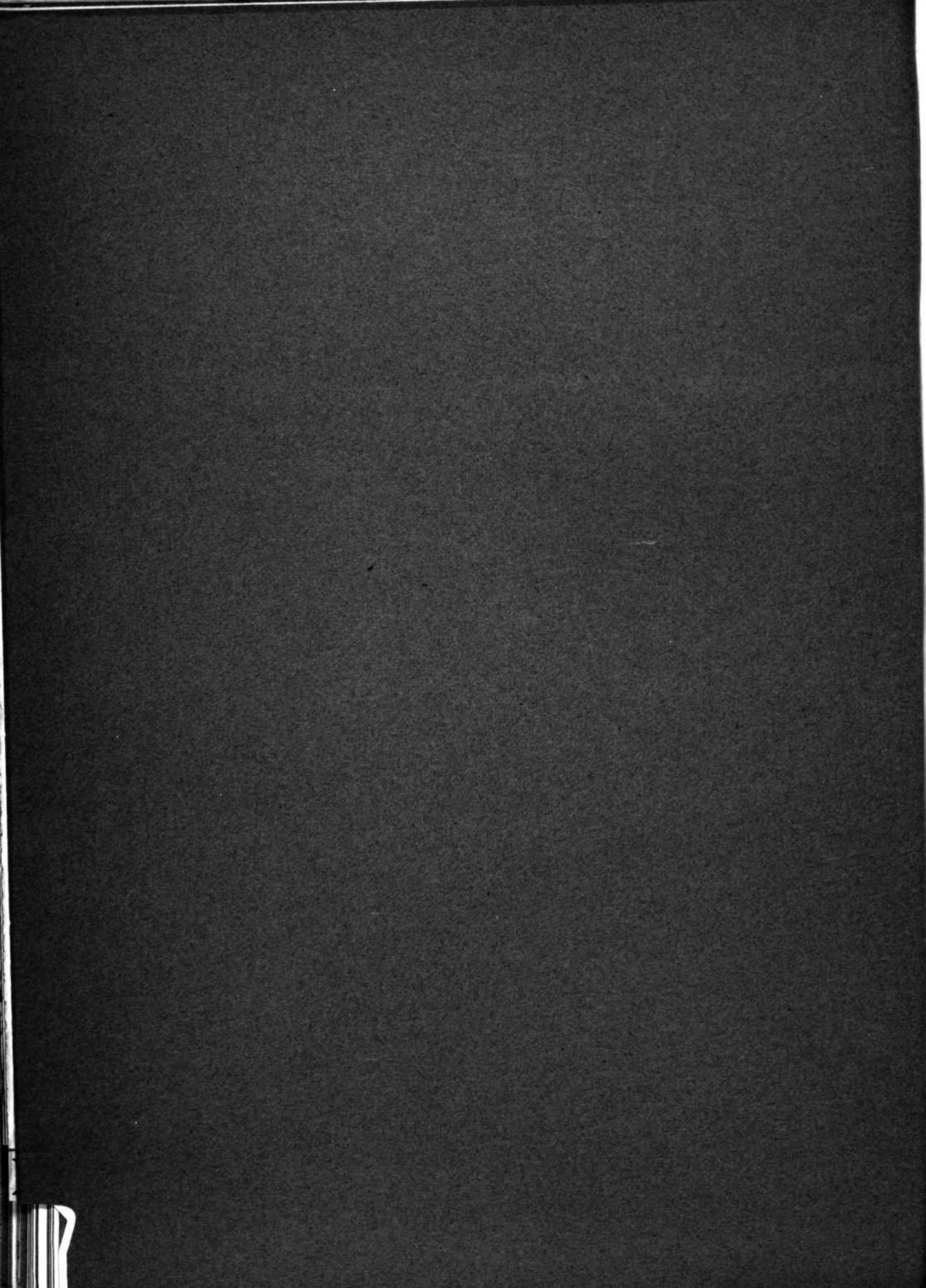
NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

X  
Y  
Z















1875

10

10



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1927	Zuretti Elisabetta	93			
1928	Zimmermann Berthe Hline - Hline - riette	100			
"	Zwahlen soit Zwahlen Louis - Emile	101			
"	Zuretti Carolina - Elisabetta	125			





